

**FERR
OU
RENTES?
OBTENEZ PLUS**

Revoir & Revoir Maximal
Paul & Blodégo 888
4715 des Remparts
622-8181

On s'occupe de vous. Service à l'ancienne.

LE SOLEIL

1 HEURE
Le Centre
japonais
de la Photo

Place Fleur de Lys — 526-1737
Galerie de la Capitale — 627-2428
Place Ste-Foy — 666-6906
Neuchâtel — 843-0634
Place Laurier — 666-7172

DIMANCHE 19 MARS 1989

QUEBEC, 93^e ANNÉE, NO 80
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3 005
MONTREAL-LES DE LA MADELAINE GASPÉ RIVIÈRE AU RENARD PERCE ASBITRI 602

50c

LE MONDE

Beyrouth-Ouest : les Syriens fourbissent leurs armes

Les forces armées syriennes ont renforcé leurs positions dans le secteur musulman de Beyrouth, hier, après avoir été menacées d'expulsion. **A-6**

LE QUÉBEC

11.8 cm de neige, deux morts et de nombreux accrochages

La traditionnelle tempête de la Saint Patrick a été moins terrible que prévu. Elle n'en a pas moins causé un accident mortel et de nombreux accrochages. **A-8**

L'ÉCONOMIE

La Chambre de commerce de Ste-Foy décerne ses Fidèles

Les lauréats 89 : le Manoir McDonald, Délicatessen Nourcy, l'hôtel Québec Inn, les Supermarchés Gagnon et Berclair Gestion opérationnelle. **A-9**

LE SPORT

Les Duchesnay entre l'or olympique et l'argent US

Les Franco-Canadiens Isabelle et Paul Duchesnay auront à choisir entre l'espoir d'une médaille d'or olympique et les dollars de Holiday on Ice. **S-8 et S-9**

TENDANCES

Des loisirs adaptés aux besoins de chacun

Toutes les études le confirment : c'est l'individualisme qui caractérisera la prochaine génération de adeptes de l'activité récréative. **B-1 et B-2**

LES ARTS

Dalbello veut renouer avec le public canadien

Après quatre années d'absence, la chanteuse torontoise Dalbello est bien décidée, grâce à son microsillon *She*, à renouer avec le public canadien. **C-1**

L'ÉDITORIAL

Des trous dans notre défense nationale culturelle

Lors des audiences du CRTC, on parle malheureusement plus d'argent et d'investissements que de sauvegarde de l'identité nationale. Pourquoi? **B-6**

L'INDEX

Local et régional	A-3 et A-4
Le Canada	A-5
Le Monde	A-6 et A-7
Annonces classées	C-5 à C-10
Arts	A-21 à A-23
Bandes dessinées	B-8
Décès	C-11
Dossiers	B-5
Économie	A-9
Feuilleton	C-7
Éditorial	B-6
Horoscope	A-10
Mots croisés	A-10
Mot mystère	A-10
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-10
Scrabble	A-10
Votre page	B-7

LA MÊTEO

Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum : de moins 6 à moins 8. Demain : nébulosité croissante suivie d'un peu de neige. **S-16**



Même en y mettant toute une vie, Louise Gravel, qui travaille dans un petit restaurant, et André Boulianne, opérateur de tracteur à l'usine de sciage Boisaco, ne seraient pas capables de payer à leur fils Yves l'opération de \$125.000 qui pourrait lui sauver la vie.

\$125,000 à trouver pour un traitement anti-leucémie
Tout un village se démène pour sauver la vie d'un enfant

Demain après-midi, au cours d'une conférence de presse de prime abord banale, tout un village se mettra en branle pour sauver une vie.

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

Tout Sacré-Coeur, ce hameau de 2.500 âmes à l'entrée du Saguenay, se mobilise actuellement afin de trouver les \$125.000 nécessaires pour sauver Yves Boulianne, 13 ans, de la leucémie qui menace de le tuer. Les \$125.000 qu'on se propose de dénicher d'ici le 27 mars paieront ce que le Boston Children Hospital réclame pour hospitaliser Yves et lui faire une greffe de sa propre moelle osseuse.

Avec cette « auto-greffe » développée par le Dana Faber

Cancer Institute, et pratiquée depuis huit ans au Boston Children Hospital, Yves Boulianne a 50 % de chances d'en finir avec la leucémie qui l'attaque depuis près de neuf ans. Sans cette opération, indique son médecin traitant, Yves n'a aucune autre chance de survivre longtemps.

Un mal tenace

Yves est le deuxième fils de Louise Gravel et René Boulianne. Il n'a pas cinq ans que sa mère s'inquiète de son manque d'endurance à jouer avec d'autres enfants, ses sœurs froides, ses nausées et vomissements sans raison valable. Les médecins diagnosti-

quent, en décembre 1980, qu'il est atteint d'une leucémie aiguë lymphoblastique.

Le garçonnet est immédiatement soumis à un traitement combinant radiothérapie et chimiothérapie, qui réussit, constate le docteur Pierre Leblond, directeur du centre d'hématologie et d'immunologie clinique de l'hôpital du Saint-Sacrement « à faire disparaître toute trace détectable de cette leucémie, ce que nous appelons, dans le langage médical, une rémission complète ».

Mais le 3 décembre 1984, trois mois après l'arrêt du traitement, Yves voit réapparaître la maladie. Il faut reprendre un nouveau traite-

Suite A-2, Leucémie...

Le NPD-Québec fait un pas de plus vers la scission

(D'après PC) — Le conseil national du NPD-Québec a choisi hier de se séparer du NPD-Canada. La question n'est cependant pas réglée puisqu'elle sera soumise de nouveau au congrès du parti en avril.

La centaine de délégués du conseil national du NPD-Québec avaient, hier, à décider deux choses importantes pour l'avenir du parti : la course à la direction et les structures du parti.

Sur la course à la direction, les militants du NPD-Québec se sont branchés assez rapidement : la course aura lieu en avril, lors d'un congrès qui se tiendra à Montréal, et non à

l'automne comme l'avaient suggéré, à la dernière minute, certains membres de l'exécutif. Deux candidats sont inscrits : MM. Morin et Nadeau.

Mais concernant le deuxième sujet, le débat a été presque interminable et il a donné lieu à de solides prises de bec entre le chef du parti et ses opposants. Le parti avait à décider s'il doit se séparer du NPD-Canada, dirigé par Ed Broadbent.

Un rapport, préparé par un comité ad hoc, proposait la scis-

sion, mais suggérait en même temps la création d'une aile provinciale au NPD-Canada, de façon à ce qu'il y ait deux NPD au Québec : un NPD fédéral, pour les élections à Ottawa, et un NPD-Québec, pour les élections provinciales.

Toutefois, ce rapport n'a pas reçu l'appui du chef Roland Morin. Ce dernier, tout en acceptant de rendre le NPD-Québec indépendant par rapport au fédéral, refuse la création d'un autre parti et préfère que le NPD-Québec occupe à la fois la scène provinciale et la scène fédérale. « Cela ne sert à rien de se diviser en deux partis. Nous risquons la marginalisation du

NPD si nous nous séparons », expliquait-il.

De leur côté, les défenseurs du rapport, dont M. Nadeau, ont fait valoir que la division existe déjà au sein du parti. Le NPD-Québec et le NPD-Canada ne s'entendent pas sur une foule de sujets, dont la langue et la constitution.

Finalement, la proposition du chef a été rejetée et les militants ont opté pour les recommandations du rapport, soit la création de deux partis.

Pour le chef Roland Morin, dont le leadership est ouverte-

Suite A-2, NPD...

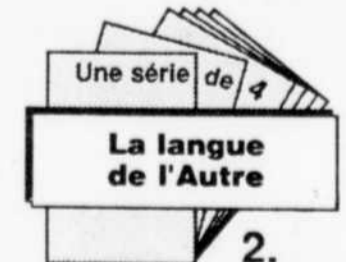
Les francophones n'affichent pas et ne s'affichent pas

Les noms français percent le paysage comme des épigraphes anciennes : Loïselle, Allard, Chez René. Ça et là une affiche bilingue. Puis tout rentre dans l'ordre et redevient unilingue anglais. Non seulement les commerçants n'affichent pas en français à Gravelbourg, les francophones évitent même d'afficher leurs origines françaises de peur de froisser les anglophones.

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

« Dès qu'on sort de la maison, c'est en anglais », ont répété à l'unisson tous les Fransaskois interrogés. Sauf qu'à Gravelbourg, les anglophones n'ont

réussi qu'imparfaitement à imposer la règle de l'« English only ». À l'intérieur du cadre officiel de fonctionnement unilingue anglais des 1.320 Gravelbourgeois existe un autre réseau de relations, plus étroit, plus familial, et francophone celui-là ! Ce réseau n'a rien de



la société secrète. Composé de quelque 200 à 300 francophones qui persistent à utiliser le français à la maison, il est tout ce qu'il y a de plus légitime et

à toutes fins utiles le seul moyen d'obtenir des services en français à Gravelbourg, pourtant reconnue comme le foyer de la francophonie en Saskatchewan.

Il est généralement possible d'obtenir des services en français, suffit de tomber sur la bonne caissière, le bon commis, la bonne serveuse, celle qui parle français, dit en substance Cécile Allard, coordonnatrice du projet de revitalisation du centre-ville, également

propriétaire avec son mari du IGA de l'endroit. Tous les francophones se connaissent et s'adressent les uns aux autres en français, explique à son tour Florent Bilodeau, directeur général du Collège Mathieu. Toutefois, ne vous y fiez pas trop. Si d'aventure le francophone n'est pas de service le jour où vous échouez à l'urgence de l'hôpital, il faudra bien raconter vos bobos en anglais.

Suite A-2, Langue...



**LE
TÉLÉTHON
JEAN
LAPOINTE**

**Le dimanche
19 mars 1989
de 11 h à 23 h
sur les ondes de
Télévision Quatre Saisons.**

Centre Pierre-Charbonneau
Ville de Montréal
Entrée libre Métro Viau

Air Canada Air Alliance AA 128

LE SOLEIL Television Quatre Saisons

Au profit de la fondation Jean Lapointe. Numéro d'enregistrement: 09885

Suites de la première page

Leucémie...

ment de chimio et de radiothérapie. Encore une fois, le mal semble disparaître complètement. Et les médecins cessent, en novembre 1987, de lui administrer aussi les médicaments de support, à cause des dangers dus à leur grande toxicité.

Le 3 décembre 1988, la leucémie réapparaît chez Yves Boulianne pour la troisième fois en huit ans. Une chimiothérapie intensive lui est appliquée peu avant Noël, de sorte que fin janvier, il n'y a encore plus trace du mal dans son organisme. Mais voilà : cet organisme ne peut plus accepter un autre traitement prolongé à base de médicaments très toxiques, comme ce fut le cas auparavant. Les examens démontrent que c'est le cœur du garçon qui va flancher.

L'auto-greffe à Boston

Les médecins proposent donc une greffe de moelle, seule chance raisonnable, disent-ils, de procurer une guérison définitive à Yves. Malheureusement la moelle de son seul frère, André, 15 ans, n'est pas suffisamment compatible avec la sienne pour tenter une greffe de donneur à receveur comme il s'en pratique au pays, notamment à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. Il faut se rabattre sur l'auto-transplantation avec épuration au préalable du greffon. Et il ne s'en fait qu'aux États-Unis et en Europe.

Il s'agira, grosso modo, de prélever une partie de la moelle d'Yves et, par une chimiothérapie intensive (que l'organisme du jeune garçon, lui, ne peut plus supporter), de la débarrasser de ses cellules leucémiques. On réinjectera ensuite cette moelle « traitée » à Yves, en espérant que les cellules saines sauront détruire le petit nombre de cellules malades qui restent dans son organisme.

Cette forme de traitement, qui emploie également la chimio et la radiothérapie en doses massives, peut entraîner des complications sérieuses et même la mort prématurée du jeune malade, avertit cependant le Dr Leblond. Depuis qu'on y pratique cette forme d'auto-transplantation, le Boston Children Hospital a constaté un taux de décès immédiat de 20 % et un autre de 30 % à la suite de la greffe, à cause de rechutes.

D'autre part, le Dr Stephen Sallan, du Boston Children Hospital, après avoir discuté de la leucémie peu ordinaire d'Yves Boulianne, estime qu'il serait un excellent candidat et que le traitement avait une chance sur deux de réussir chez lui. Il lui a même ménagé une place en priorité (dès le 15 avril) sur la liste des enfants qui subiront une auto-transplantation au BCH.

Autre texte sur Yves Boulianne en page A-3

Routes...

dimension nouvelle s'était ajoutée au dossier : l'état des ponts.

Les constructeurs

Par ailleurs, il a nié que le réseau québécois soit de moins bonne qualité que celui des autres provinces. Une étude canadienne démontre qu'il y a aussi des problèmes ailleurs.

Il a également refusé d'accuser les constructeurs de routes de laxisme en économisant ici et là des sommes qui en bout de ligne deviennent importantes.

« Faut faire attention, a dit le ministre, puisque c'est à la demande du ministre que le 'design' des routes a été modifié à la baisse pour permettre, à même des budgets plus modestes, d'élargir les programmes d'entretien.

« Certes, a-t-il ajouté, les standards québécois sont un peu plus bas parce que ça coûtait plus cher et que les rendements étaient moins bons, etc.

« Il nous faudra mettre plus d'accent sur la surveillance lors des prochains travaux », conclut-il.



Le tiers des routes du Québec commandent des réparations.

Salvador...

d'hui, Radio Venceremos, la station de la guérilla, a annoncé que les forces du FMLN n'attaqueraient pas les bureaux de vote et leur personnel qui avaient été pourtant désignés, la veille encore, comme des « cibles militaires » pour le jour du scrutin.

Malgré la participation au scrutin de son allié politique, Guillermo Ungo, la guérilla maintient son mot d'ordre de boycottage et d'arrêt des transports. Radio Venceremos a toutefois estimé qu'un vote pour Ungo, le candidat de la Convergence démocratique, serait « légitime ».

Duel à deux

L'élection présidentielle d'aujourd'hui, qui voit s'opposer sept candidats, est en réalité un duel entre le candidat d'extrême droite Alfredo Cristiani et celui de la démocratie chrétienne, Fidel Chaves Mena. Les sondages donnent Cristiani comme grand favori. Cependant, un second tour, dans 30 jours, sera nécessaire si Cristiani n'obtient pas 50 % des suffrages aujourd'hui.

Les violences et sabotages des derniers jours avaient fait suite à l'échec des ultimes tentatives de dialogue entre le FMLN et le gouvernement de Duarte. Une proposition de la guérilla, visant un report de six mois du scrutin, a suscité un large débat national, mais n'a pas débouché sur l'ouverture de véritables négociations.

Les 1,834,000 Salvadoriens inscrits sur les listes électorales sont appelés à désigner simultanément le président et le vice-président, pour un mandat de cinq ans. Duarte, qui souffre d'un cancer en phase terminale, n'est pas candidat.

L'électorat avait participé massivement aux scrutins de 1982 et 1984 malgré les menaces de violence de la guérilla.

Le nouveau président doit entrer en fonction le premier juin.

NPD...

ment contesté, l'échec d'hier ne le met pas en bonne posture pour la course à la direction, en avril. Mais M. Morin se dit convaincu que la décision du conseil national sera défaite au congrès.



Le français a laissé des séquelles dans la rue commerçante de Gravelbourg, mais la majorité des commerces offrent peu ou pas de service en français aux clients.

Langue...

Réactions négatives

« Chaque fois qu'un service est offert en français, ça provoque des réactions négatives chez les anglophones, constate Cécile Allard dont les responsabilités actuelles l'obligent à consulter régulièrement ses concitoyens. Il y a un dicton local, poursuit-elle, qui dit que le français est un stigmate pour Gravelbourg », une sorte de marque au fer rouge. Florent Bilodeau a lui aussi son anecdote toute prête pour illustrer l'extrémisme des anglophones : « Ils ont l'habitude de dire que du Corn Flakes en français, ça les étouffe », raconte-t-il.

Devant pareil sectarisme, il faut bien s'attendre à ce que les services à Gravelbourg ne soient officiellement dispensés qu'en anglais. Examinons-les un à un ces services. D'abord les services publics municipaux, policiers, judiciaires et de santé. Ensuite les services privés : le commerce, la presse, la religion. L'éducation, à cause de son importance, sera traitée dans un texte séparé.

Suffit d'un anglophone

À l'hôtel de ville de Gravelbourg, « seul village officiellement bilingue de la Saskatchewan » croit se souvenir Cécile Allard, les séances se déroulent en anglais malgré quatre conseillers d'origine française à la table du conseil. Pour deux unilingues anglais qui ne comprennent pas « un traitre mot de français », tout se passe en anglais quoique, comme le relève le directeur général du Collège Mathieu, Florent Bilodeau, « de moins en moins craintifs, les conseillers francophones osent de plus en plus parler français entre eux ».

En tant que coordonnatrice du projet de revitalisation du centre-ville, Cécile Allard, une francophone qui manie la langue française avec autant d'aisance que d'assurance, avoue elle aussi devoir s'acquiescer de ses fonctions en anglais.

Chez les policiers, les gardemars sont francophones, et qui dit francophones en Saskatchewan dit bilingues, mais le caporal est anglophone.

À la cour, qui ne siège qu'occasionnellement à Gravelbourg, le juge est anglophone, mais l'accusé peut réclamer un service de traduction comme l'y autorise la loi 2 de 1988 abrogeant les droits historiques des francophones et leur garantissant, en guise de compensation, l'usage du français devant les tribunaux et à l'Assemblée législative.

« À l'hôpital, on a voulu faire du bilinguisme une condition d'emploi, révèle un des administrateurs, Marc Beaudry, mais les anglophones ont protesté. » Pareil refus se comprend mal de la part d'un établissement dont la vocation est d'assurer des services à une clientèle composée forcément en bonne partie de personnes âgées, cette tranche d'âge précisément qui a le plus résisté à l'assimilation. Des deux médecins anglophones attachés à l'hôpital Saint-Joseph, l'un

Pour son adversaire, Gaetan Nadeau, un ancien péquiste, attaché politique de Guy Chevrette, la décision d'hier lui donne de bonnes indications qu'il réussira à déloger Roland Morin. « J'ai mon monde partout dans ce parti », lançait-il, hier.

La question des structures, bien qu'elle apparaisse de prime abord peu pertinente pour les électeurs, est importante pour les membres de ce parti.

Disposant d'un appui financier important de la part du NPD fédéral — \$100,000 par année, soit le quart du budget —, le NPD-Québec prend un grand risque en tentant de voler de ses propres ailes. « Il y aura du plomb dans nos ailes », avertissait, hier, le chef Roland Morin.

Mais pour une bonne partie des membres du conseil national, la séparation et la création de deux partis sont la seule façon de donner au NPD-Québec une certaine crédibilité auprès des Québécois.

Autre texte sur le NPD ci-contre

L'organisation et le membership du parti vont mal. Le NPD-Québec, qui avait 18,000 membres juste avant les élections fédérales, en a perdu 10,000 depuis.

M. Nadeau croit qu'il en gagnera s'il se distingue du NPD fédéral. « Au moins cela sera clair », disait-il, hier. Pour l'instant, le parti n'est pas sorti de l'auberge, admettait-il. « Les gens que nous approchons nous disent : faites la vaisselle avant de nous inviter au party. »

D'autres, comme Roland Morin, pensent que le parti perdra davantage de membres s'il se détache de la scène fédérale.

Si cela va si mal maintenant, dit M. Morin, c'est parce que le NPD-Québec s'est adjoint des gens qui lui ont nu au fédéral. M. Morin, de son aveu même, faisait allusion à Michel Agnaieff, membre du NPD-Québec qui a été recruté par le fédéral pour faire la campagne du 21 novembre. M. Agnaieff vient de se retirer du parti, après avoir expliqué qu'il s'était fait « avoir » par l'organisation du NPD-Canada.



Le français est considéré par les anglophones comme un stigmate pour Gravelbourg, indique Cécile Allard, coordonnatrice du projet de revitalisation du centre-ville.

arrive, assure-t-on, à communiquer en français. Mais l'administration, les formulaires d'admission, la bureaucratie en général, c'est en anglais.

Quant aux affaires, on s'en doute, elles se font en anglais. « Dans le commerce, c'est toujours en anglais », confirme Pauline Préfontaine, de Lisieux, autre petit hameau à majorité francophone du sud de la Saskatchewan. À Gravelbourg, à moins d'un extraordinaire coup de veine, c'est en anglais qu'on s'inscrit à l'hôtel, qu'on commande au restaurant, qu'on fait ses provisions à l'épicerie ou qu'on achète son journal chez le dépanneur. À la limite, si l'on en juge par une expérience de Ronald Labrecque, qui a dû menacer de boycott un magasin qui refusait de lui prendre son chèque rempli en français, on pourrait dire qu'un chèque en français en Saskatchewan a moins de chance de passer qu'un chèque sans provision.

La sécheresse

Par ailleurs, la sécheresse en Saskatchewan ne touche pas que la culture du blé, elle frappe aussi cruellement la culture française. Hormis l'hebdo fransaskois *L'Eau vive* publié à Regina mais disponible dans toutes les communautés francophones, la presse française dans ces vastes plaines de l'Ouest est inexistante. Tandis que chez Loisselle Confectionary, à Gravelbourg, on peut se procurer *The Leader Post* de Regina, *The Times-Herald* de Moose Jaw, on ne trouve aucun quotidien publié en français pour la bonne raison que ça n'existe pas. L'hebdo anglophone de Gravelbourg, *Tribune*, revendique un statut bilingue pour une pauvre petite colonne réservée à une chronique de l'abbé Roger Ducharme. Quant à la radio et à la télévision, tout le choix commence et finit avec Radio-Canada français, dont la programmation provient essentiellement du Québec. Les anglophones, pour leur part, jouissent de trois stations de télé canadiennes et peuvent capter jusqu'à 13 canaux avec le câble.

Côté loisirs, cinéma, hockey, curling, tout ce qui relève de la municipalité est automatiquement en anglais. Les seules activités sportives en français sont des initiatives du Collège Mathieu.

L'Église bilingue

Malgré tout, il existe à Gravelbourg une institution rigoureusement bilingue. C'est l'Église catholique, qui dit la messe du dimanche à 9 h en anglais et à 11 h en français. Lors des grandes célébrations religieuses comme Noël ou Pâques, c'est moitié-moitié, une partie du sermon en français, l'autre en anglais ou, comme le dit non sans humour Florent Bilodeau, « l'Agnus Dei en français et le Sanctus en anglais ».

N'empêche qu'entraîné par la vague, le clergé aussi s'est anglicisé. « Il n'y a pas beaucoup de prêtres actifs dans la conservation de l'héritage culturel français, regrette honnêtement l'abbé Ducharme. Autrefois, tout le clergé était francophone, mais aujourd'hui, à cause de trois ou quatre anglophones, nos prêtres sont obligés de travailler en anglais. »

Curé de Lafleche, l'abbé Ducharme a voulu lors de son arrivée dans cette paroisse située à quelques lieues de Gravelbourg tâter le pouls linguistique de ses fidèles. « Mon premier sermon, je l'ai commencé avec quatre petites phrases en français, raconte-t-il, puis je suis passé à l'anglais. Ce fut le tollé, un chœur de protestations s'est élevé. » Un incident qui en dit long sur les dispositions d'esprit des anglophones à l'égard des francophones.

L'évidence est là et difficile à nier. Pour reprendre une petite phrase bien frappée de Cécile Allard : « C'est juste pas vivable en français à Gravelbourg. »

Autre texte dans les Dossiers en page B-5

Demain : l'immersion française

Broadbent a choqué le NPD-Québec

QUÉBEC (PC) — Les propos du chef néo-démocrate canadien Ed Broadbent sont « aberrants, étonnants et inacceptables » pour les dirigeants du NPD-Québec.

Dans une entrevue à un quotidien montréalais, M. Broadbent déclara qu'il n'était pas encore temps pour le NPD-Canada d'avoir un chef québécois. Il ajoutait que le prochain chef de cette formation n'a pas besoin de parler français, à condition qu'il s'engage à apprendre la langue de Molière « dans l'année qui suivra son élection » à la direction du parti.

Appelé à commenter ces propos, hier, lors du Conseil national du NPD-Québec, le chef de ce parti, Roland Morin, a déclaré : « Je suis en total désaccord avec M. Broadbent. Je suis étonné et j'ai bien l'intention de lui en parler lorsque je le rencontrerai au mois d'avril. »

Pierre Graveline, membre de l'exécutif du NPD-Québec, ajoutait : « C'est aberrant. Inacceptable. Cela reflète peut-être l'absence de sensibilité du NPD-Canada aux questions québécoises. »

M. Graveline soutient que depuis le résultat des dernières élections fédérales, où le NPD n'a pas réussi à faire élire un seul candi-

dat au Québec malgré avoir consacré le tiers de son budget à cette province, il y a un fort sentiment contre le Québec, alimenté par les membres de l'Ouest canadien. « Un vent d'Ouest souffle très fort au NPD fédéral actuellement », confiait-il, hier.

6/49
6-17-30-34-41-48
(complémentaire)
47

Sélect 42
9-12-21-26-37-39
(complémentaire)
8

mise-tôt
10-24-31-32

LA QUOTIDIENNE
tirage du 18 mars
4-5-1
8-8-8-2



Une fois passé le premier choc d'apprendre que son bébé était trisomique 21, Marie Boulanger-Lemieux a mis toutes ses énergies à le stimuler, à l'encourager, à lui apprendre l'alphabet. « Il reconnaît le « B » sur le pot de beurre d'arachides ! » lance fièrement la mère de Gabriel, 5 ans. Gabriel est tout à fait intégré dans la famille. « Ce qu'il nous donne, c'est tout à fait gratuit. Il nous a fait changer nos valeurs, pour le mieux. » Les apparences, très peu pour les Lemieux. Ce qui compte maintenant, ce sont les vraies valeurs du coeur.

Les parents d'enfants atteints de trisomie 21 ne sont plus démunis

Grossesse normale, accouchement facile. Rien ne laissait présager que... Pourtant, « je sentais qu'il se passait quelque chose, personne ne voulait rien dire, j'ai dormi ma première nuit après l'accouchement avec une vague inquiétude. »

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Ce n'est finalement que le lendemain, parce qu'elle a « accroché le médecin dans le passage », qu'elle a appris : son bébé était trisomique 21, mongolien, handicapé intellectuellement. Catastrophe ! « Je me suis sentie si seule, si désemparée ; en plus, il m'a fallu annoncer la nouvelle à mon mari », se rappelle Marie Boulanger-Lemieux. C'était il y a cinq ans.

Aujourd'hui, les choses se passent autrement, heureusement.

Le médecin parle aux parents dès la naissance de l'enfant. « Plus tu penses longtemps que ton enfant est correct, plus c'est difficile d'accepter son handicap », précise Marie Boulanger-Lemieux.

De plus, on annonce le handicap de l'enfant aux deux parents à la fois (Marie s'était sentie si seule il y a cinq ans et le médecin si mal à l'aise).

C'est dans le groupe Parents-Soutiens, un regroupement de parents d'enfants handicapés intellectuellement, que Marie et son mari ont trouvé reconfort et compréhension. Ce groupe vient tout juste de lancer un cahier d'informations pertinentes aux parents qui apprennent que leur enfant présente une déficience intellectuelle : ou s'adresser, les services existants, la stimulation précoce, etc. *On ne voit bien qu'avec les yeux du coeur* est disponible dans les hôpitaux.

Se battre, toujours se battre
« Ce fut un choc d'apprendre

que Jean-Christophe était trisomique 21... mais l'histoire ne s'arrête pas là, elle commence », dit une autre mère.

« Le plus dur pour un parent d'enfant présentant une déficience intellectuelle, c'est de se battre, toujours se battre », poursuit Fernand Otis, dont le fils de huit ans souffre d'un dysfonctionnement cérébral. Chaque année, il faut convaincre le directeur d'école d'intégrer Jean-Sebastien dans une classe régulière ; l'été venu, il faut démontrer que Jean-Sebastien peut s'inscrire aux loisirs municipaux, comme les autres. Puis, il y a les tracasseries administratives : aux yeux du ministère du Revenu, Jean-Sebastien est handicapé, la déduction d'impôt supplémentaire est permise. Mais voilà que pour la Régie des rentes, l'enfant ne l'est plus, donc pas d'allocation familiale supplémentaire. La famille d'accueil qui prend à charge un enfant handicapé reçoit \$500 par mois, les parents natu-

rels pas un sou. « C'est ridicule, la famille naturelle est pénalisée parce qu'elle garde l'enfant handicapé », constate Fernand Otis.

Au fil des ans, la tâche n'est pas plus facile. « C'est essoufflant... lui apprendre que deux et deux font quatre, lui apprendre à lire, c'est si long, c'est éternel », admet le père de Jean-Sebastien.

Puis après avoir parlé des difficultés, Fernand Otis aborde la valorisation que procure Jean-Sebastien à ses parents :

« Quand je vois mon gars partir sur son vélo, je suis si fier de lui... Jean-Seb, c'est un enfant sain, gratuit, qui ne demande rien, sauf un peu d'affection qu'il redonne en triple. C'est le « bon sauvage » toujours prêt à rendre service... »

Quand il parle de Jean-Seb, le regard de Fernand s'illumine, sa voix s'adoucit. Il adore ce fils handicapé.

Dix appartements haut de gamme, au prix de \$275,000 à \$400,000 chacun

L'ancien conservatoire de musique transformé en condos

L'ancien conservatoire de musique de la rue Saint-Denis, dans le Vieux-Québec, sera entièrement rénové, agrandi et transformé en 10 appartements-condos haut de gamme ; le prix : de \$275,000 à \$400,000 l'unité, environ.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Selon l'architecte George Leahy, propriétaire et maître d'oeuvre du projet « Le Conservatoire », il s'agit d'un investissement de \$3,7 millions admissible au programme de rénovation des bâtiments anciens incendiés.

Quatre des appartements auraient déjà trouvé acheteur. Un seul des logements compte moins de trois chambres à coucher. Selon les plans, la surface des planchers varie entre 1,300 et 2,100 pieds carrés. Les plafonds atteignent 14 pieds et demi de hauteur. Chaque appartement possède son jardin privé ou sa terrasse.

L'architecte Leahy a décidé de rénover les trois pavillons que comprenait l'ancien conservatoire de musique et d'en ajouter un quatrième pour recréer un ensem-

ble architectural harmonieux et rentable.

Un stationnement souterrain sera construit sous la pointe gazonnée et paysagée à l'angle des rues Saint-Denis et Sainte-Genève.

« Je suis très fier de faire revenir dans le Vieux-Québec une clientèle à l'aise financièrement », a déclaré l'architecte.

Il signale que cette partie de la ville s'appelait à l'origine « The Cape ». Ce quartier était l'un des plus à la mode et plusieurs des belles maisons qui demeurent encore aujourd'hui furent construites par des gens conscients de l'originalité architecturale et géographique de leur ville.

L'ancien conservatoire avait été partiellement détruit par le feu en février 1986.

M. Leahy a acheté l'immeuble endommagé au coût de \$175,000.

Il avait été le seul soumissionnaire à répondre à l'offre publique de la Société immobilière du Québec.

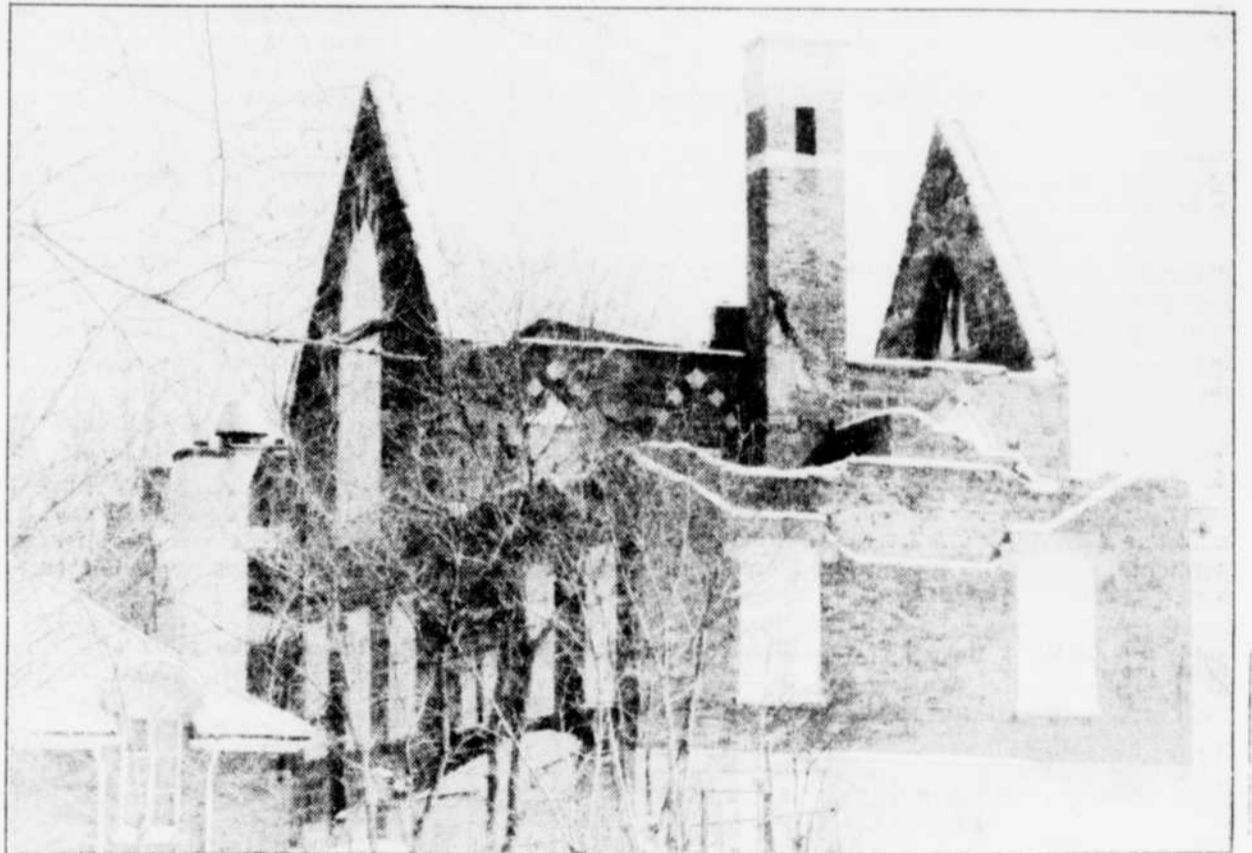
Rappelons que cet ensemble fut construit en 1865, d'après les plans de l'architecte Edward Stevely, pour abriter le premier Québec High School.

En 1942, le gouvernement du Québec a acheté l'école anglaise pour en faire un conservatoire de musique. Au début des années 1970, il fut transformé en conservatoire d'art dramatique.

L'ancien conservatoire de musique avait connu ses heures de gloire durant les années 1950 et 1960 alors que des gens comme Raoul Jobin et François Bernier y enseignaient.

L'architecte Leahy conservera intégralement l'architecture extérieure des bâtiments ; la maçonnerie en pierre de grès des deux pavillons les plus anciens, les formes gothiques des fenêtres, les lucarnes en façade, les toits mansardés, etc.

Le début des travaux de construction du projet « Le Conservatoire » est prévu pour le mois d'août 1989.



Le conservatoire de musique de la rue Saint-Denis après le feu de l'hiver 1986.

En vue d'une auto-transplantation de la moelle pour vaincre la leucémie

La mère d'Yves : « Si vous voulez mettre un nom sur votre don... »

« Je sais que plusieurs vont dire : « Encore une demande d'argent ! » Sans en savoir plus, j'aurais probablement la même réaction moi-même. Mais je veux dire à ceux qui donnent, sans jamais savoir à quoi sert exactement leur argent, que cette fois-là, ils peuvent sauver une vie : celle de mon fils. Et que s'ils ont envie de faire un don d'amour à Pâques... »



Dans sa chambre d'adolescent, Yves conserve bien en vue les médailles qu'il a remportées dans des tournois de hockey. Il n'était pas rare qu'après une session de traitements à Québec, il rejoigne immédiatement, comme gardien de but, son équipe en train de disputer un championnat à Baie-Comeau ou aux Escoumins.

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

Louise Gravel Boulianne a hésité un moment avant d'ajouter ces dernières phrases au bout d'une longue entrevue, vendredi après-midi. « On n'a pas l'habitude des journalistes... On n'a jamais quete quoi que ce soit. On hésitait à accepter la levée de fonds proposée par les Chevaliers de Colomb », répétera-t-elle lors de la séance de photos à leur résidence.

Mais les Boulianne n'ont pas le choix de se livrer ainsi, presque en pâture, à la curiosité publique. Ils sont convaincus que seule une auto-transplantation de la moelle, comme il s'en pratique au Boston Children Hospital, réussira à sauver leur fils Yves de la leucémie qui le ronge depuis plus de huit ans. L'opération, incluant l'hospitalisation, les médicaments et traitements, de même que les honoraires, coûtera entre \$75,000 et \$100,000 US. C'est sans compter les frais de transport et le séjour de sa mère à Boston durant les six à 12 semaines que durera le traitement.

La RAMQ ne paie pas
Avant même que le jeune Bou-

lianne ne mette les pieds au Boston Children Hospital, ses parents devront avoir versé le tiers environ du coût de l'opération, et s'être engagés par lettre à verser le reste de la somme avant que le traitement ne s'achève. Actuellement, la Régie de l'assurance-maladie du Québec refuse de payer ces coûts, estimant que l'auto-transplantation avec épuraison du greffon n'est qu'un traitement expérimental.

« Même en s'endettant jusqu'à la fin de nos jours, nous ne pourrions jamais payer cette opération-la », affirme René Boulianne, qui travaille six mois par année comme opérateur de tracteur à l'usine de sciage Boisaco de Sacré-Coeur, et retire de l'assurance-chômage pendant six autres mois. Sa femme avait jusqu'à récemment un emploi au Mini-Donal du patelin.

Le Dr Pierre Leblond, directeur du centre d'hématologie et d'immunologie clinique de l'hôpital du Sacré-Coeur, s'est engagé, avec l'appui de ses confrères de l'hôpital Sainte-Justine et de l'Unité de transplantation de moelle de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, à tenter de faire changer d'idée les fonctionnai-

res de la RAMQ. Entre-temps, les Chevaliers de Colomb de Sacré-Coeur ont décidé de donner à Yves Boulianne la chance de survie qui se présente pour lui à Boston.

Brunch-bénéfice en famille

La nouvelle aussitôt connue, les Filles d'Isabelle, le groupe Marie-Reine, la Fabrique, le conseil municipal, la caisse pop et finalement tous les organismes oeuvrant dans le patelin se sont joints au comité d'aide à Yves Boulianne. À l'école secondaire Sacré-Coeur, ou Yves poursuit son secondaire I, un objectif de \$200 avait été fixé à la centaine d'élèves des quatre classes. En moins de deux jours, \$260 ont été amassés... et on a reporté l'objectif à \$400.

Les Chevaliers de Colomb ont l'appui ferme des 13 clubs de la Côte-Nord ; ils ont confiance d'aller chercher celui des clubs du Saguenay-Lac-Saint-Jean (une trentaine de conseils) et de Charlevoix. L'instance suprême des C de C n'a pas voulu faire de cette levée de fonds une opération provinciale.

Il semble que les premiers ministres Robert Bourassa et Brian

Mulroney aient chacun promis un montant substantiel à la fondation Yves-Boulianne. Le clou de la levée de fonds, qui sera lancée demain, à 13 h 30, à la salle municipale de Sacré-Coeur, sera le brunch du dimanche de Pâques, où l'on s'attend à servir 900 repas préparés bénévolement par le groupe Marie-Reine.

Les organisateurs du brunch ont voulu en faire une occasion de grandes retrouvailles familiales comme durant le temps des fêtes. Au lieu d'aller manger au restaurant en petite famille, les Dufour, Bouchard, Deschênes ou Gauthier sont invités à réserver des tables complètes pour la parente au brunch pascal qui se déroulera de 9 h à 14 h 30.

Les gens qui veulent contribuer au Fonds Yves-Boulianne peuvent le faire par l'entremise de leur caisse populaire, en déposant leur don au compte #5440, numéro de transit 20092, ou en l'envoyant à la Caisse populaire de Sacré-Coeur, 70, rue Principale, Sacré-Coeur (Québec), G0T 1Y0. Le jour de Pâques, on pourra faire connaître sa donation en appelant au (418) 236-4621 ou 9197.

Par ailleurs, on peut joindre le président du comité d'aide, M. Robert Paquette, au (418) 236-4396.

NOUVEAU SITE!
boulevard de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand sud
au 235, Étienne-Dubreuil
en arrière de Roberge Mercury
681-1141

LA NOUVELLE SUZUKI
SWIFT

à partir de
7 995\$
transport et préparation en sus



ACADIA
SUZUKI
LA Y A DU SERVICE

4480, 1re Avenue, Charlesbourg 623-9861
235, Étienne-Dubreuil, Ville Vanier 681-1141
(boul. de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand) en arrière de Roberge Mercury

Après une cure de rajeunissement de \$500,000

Le «Trans-Saint-Laurent» reprend le service jeudi

RIVIÈRE-DU-LOUP — Après avoir été l'objet de radoubs et d'une cure de rajeunissement d'un demi-million de dollars au bassin Louise, le «Trans-Saint-Laurent» reprendra, le 23 mars, l'une des plus longues saisons de service de son histoire, entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon.

Textes de J-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

La date hâtive de la fête de Pâques ne sera pas étrangère à la chose, la compagnie Clarke n'ayant pas voulu manquer à la tradition de mettre le navire à la disposition du public des le Jeudi saint, pour le retirer de la circulation en janvier, après le congé du jour de l'An.

Pendant que le ministère québécois des Transports s'appête à faire effectuer la première étape d'une étude sur l'opportunité d'un lien permanent entre les deux rives, 12 mois par année, avec une liaison supplémentaire, sur la Côte-Nord, à l'est de Tadoussac, la compagnie Clarke s'appête quant à elle à courtiser les voyageurs, les touristes et les vacanciers.

Son objectif est très clair : elle

veut battre en 1989 le record du nombre de 187.032 passagers accueillis l'an dernier.

Avec l'accord du ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, on a décidé de geler les tarifs : c'est la première fois que la chose se produit en dix ans.

Cure de jeunesse

Les gens qui embarqueront, jeudi, sur le «Trans-Saint-Laurent» monteront non seulement sur un navire rénové et mécaniquement inspecté de fond en comble, mais ils auront l'impression d'être un nouveau traversier.

Au restaurant et dans le jardin d'enfants, par exemple, on a fait disparaître les hublots pour les remplacer par des fenêtres panoramiques. Planchers, comptoirs et revêtements muraux y ont aussi été rafraîchis.

C'est non sans fierté que le directeur général de la traverse, M. Richard Michaud, relève que tous ces travaux d'hiver ont été effectués par le personnel même du navire.

«On a la chance d'avoir des employés compétents, polyvalents et chaleureux. Le bateau c'est le

leur. Quand nos employés reçoivent les gens à bord, c'est un peu comme s'ils recevaient les gens chez eux.»

Attirer le public

Cette caractéristique, la traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon entend bien l'exploiter à fond. Cela, bien entendu, à part tous les éléments nouveaux à l'horizon.

Il y aura de l'animation au jardin d'enfants (6.200 jeunes, l'an dernier), un accordéoniste en baret à pompon pour faire sauter ceux qui se sentent la jambe légère, des naturalistes-écologistes de la société «Ketos» pour inviter ceux qui passionnent le passage d'un navire dans le voisinage immédiat des baleines et des autres grands mammifères marins (juin à septembre).

À la demande réitérée des touristes, on réinstallera à bord, en haute saison, un service d'information touristique (9.007 personnes l'ont utilisé en 1988).

Il y a aussi la venue d'un nouveau capitaine. Le capitaine Marc Harvey, un authentique navigateur de l'île aux Coudres jusqu'ici surintendant de la Voie maritime du Saint-Laurent, vient d'être appelé à prendre la relève du capitaine Yves-Marie Lavoie qui a pris sa

retraite.

Ce n'est pas tout

Ce n'est pas tout. Géographe spécialisé dans le domaine du développement régional, M. Richard Michaud a trouvé le moyen d'embarquer d'autres intervenants dans ses projets d'innovation. À son avis, il faut prendre tous les moyens possibles pour attirer les visiteurs et les retenir dans la région. Ainsi, à la gare fluviale, le groupe de scientifiques Duvetnor, propriétaire des îles Pélerines et de l'île aux Lièvres, montera une exposition en trois modules, d'une valeur de \$80.000, portant sur «le fleuve physique», «le fleuve vivant et le fleuve et l'homme».

Du côté de Rivière-du-Loup, non seulement le quai a-t-il été refait à neuf, mais la ville entend poursuivre l'aménagement du «parc de la Marina». Sur la rive nord, Saint-Siméon (village) s'appête à mettre en place un programme d'aménagement et d'animation sur la plage municipale. Le quai de l'endroit sera aussi rénové.

On évalue à \$5 millions les sommes investies par les gouvernements fédéral, provincial et municipaux dans les ports de Rivière-du-Loup et de Saint-Siméon.

Le projet d'usine de pâte à Cabano doit être déposé d'ici au 15 avril

RIMOUSKI — Les promoteurs d'une usine de pâte de feuillus Cascades à Cabano ont jusqu'au 15 avril pour déposer un projet concret au cabinet du ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté.

C'est ce qu'a annoncé, hier matin, en conférence téléphonique avec la presse régionale, la députée de Kamouraska, Mme France Dionne, en se déclarant «très satisfaite» de la rencontre qu'ont eue, jeudi, au cabinet du ministre, une délégation d'administrateurs de Cascades-Cabano, promoteurs du projet et de membres du groupe de pression populaire «Agir Cascades».

Le ministre des Transports et responsable du Développement économique régional, M. Marc-Yvan Côté, a aussi participé à la rencontre.

Les échanges ont été positifs et encourageants, a déclaré Mme France Dionne. Elle croit que le contenu du dossier aura probablement plus d'importance que les considérations politiques lorsque viendra la décision finale d'implanter l'usine, soit à Cabano, soit dans la MRC de Rivière-du-Loup.

Soit dit en passant, une délégation de citoyens de Rivière-du-Loup, du groupe de pression «Agir» et d'administrateurs de la firme «Tembec» ont aussi rencontré les deux ministres, le jeudi 9 mars, relativement à l'autre projet. Comme dans le cas de Cascades, Tembec s'était vu demander d'élaborer un projet concret. M. Pierre Monaghan, vice-président de «Tembec», traitera, mercredi, en conférence de presse, à Rivière-du-Loup, des conclusions de son étude de faisabilité et de l'orientation qu'il entend donner au projet.

Le projet Cabano

Le président de Cascades-Cabano, Bernard Lemaire, a lancé l'idée d'établir une usine de pâte de feuillus dans sa propre ville, en novembre, au sommet socio-économique du Bas-Saint-Laurent.

C'était à la suite du pénible «non» essuyé par la Fédération des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, faute de marché in-

terieur et extérieur, au sujet de son projet d'implanter une usine de panneaux gaurés dans la région. Le ministre Marc-Yvan Côté s'y était par contre engagé à favoriser l'établissement de deux usines de pâte de feuillus de taille moyenne, l'une dans l'axe Causapscal-Pointe-au-Père, l'autre dans l'ouest de la région, le «KRTB» (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Basques).

Selon Mme France Dionne, c'est le sérieux du dossier, tant au point de vue technique qu'environnemental, qui déterminera qui de Cabano ou de Rivière-du-Loup l'emportera.

«Les gens qui ont participé à la rencontre espèrent que le dossier sera étudié avec toute l'équité possible» a-t-elle déclaré.

Le dossier Pohénégamook

Elle a aussi parlé du projet de pistes de ski de Pohénégamook que le Sommet socio-économique a écarté à cause des dommages écologiques potentiels à des ravages de cerfs de Virginie.

Mme Dionne estime que la cohabitation pacifique entre les humains et les bêtes a toujours existé et qu'elle peut continuer. Elle se

dit optimiste quant à l'issue de la reprise des pourparlers avec le gouvernement. Une réponse du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est attendue d'ici deux semaines, a-t-il annoncé. Quant aux travaux de l'aménagement de la plage de Pohénégamook, ils devraient être terminés pour le début de l'été.

Les lits d'hébergement

La députée de Kamouraska a par ailleurs indiqué qu'elle est toujours en pourparlers avec la ministre de la Santé et des Affaires sociales, Mme Thérèse Lavoie-Roux, et avec son homologue des Affaires municipales, M. Pierre Paradis, en vue de l'augmentation du nombre de lits d'hébergement pour personnes âgées dans le Témiscouata.

Il n'est pas normal, estime-t-elle, que les gens doivent s'en aller aussi loin qu'au Nouveau-Brunswick, a-t-elle déclaré.

Via transférera à Québec son personnel de Rivière-du-Loup

Dans un an, seule la cour de triage de Rivière-du-Loup pourra témoigner de l'importance jadis jouée par cette ville au plan ferroviaire.

Via Rail doit en effet transférer à Québec le reste de son personnel, c'est-à-dire une quinzaine de personnes.

Confirmant la nouvelle, à Montréal, M. Marcel Bordeleau, directeur des relations publiques, a déclaré que cette mesure est devenue une nécessité, compte tenu

des coûts, la perte de temps et les retards dans les horaires engendrés par le déplacement de personnel entre Rivière-du-Loup et Québec, par exemple lorsqu'il faut remplacer des employés malades ou en congé. Une personne restera en permanence à Rivière-du-Loup pour assurer la vente des billets, a cependant fait savoir VIA Rail.

MAINTENANT À VOTRE SERVICE
49 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN IMMOBILIER



GUY DUCHESNE
622-0774



DENISE MARTIN
622-0774



THERÈSE ST-LAURENT
843-5908



FRANÇOISE CORMIER
623-5873

POUR TOUS GENRES DE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
COMMERCIAL — INDUSTRIEL — RÉSIDENTIEL
(ACHAT OU VENTE)

Faites appel à nos services



MARTIN & DUCHESNE ASS. COURTIER
622-0774

Mesdames, une occasion à ne pas
manquer avant l'arrivée du printemps

NATURALIZER

DU 20 AU 25 MARS

10%

DE RABAIS SUR NOS SOULIERS DE
MARCHE NATURALIZER

Modèles tels qu'illustrés et autres non illustrés. Dans les teintes de blanc, beige, gris, taupe, etc.



CHRISTIE



FAIR 24



VANESSA 410

LE SALON DE CHAUSSURES

Paul H. Blouin INC.

261 rue St-Joseph est — Tel. 525-6973
(depuis 27 ans au même endroit, entre Dorchester et Caron)

MODE ÉTÉ 1989

Au féminin
Soleil



Québec, Montréal, Toronto,
Paris, Vancouver, Tokyo...
L'ensemble tailleur «toutes
destinations».
Très léger et très souple il sourit
au soleil d'été et à la féminité.
\$399,95

RODIER

Egalement disponible à la
boutique Rodier
de Place Québec

PERREAULT

Place Ste-Foy
Tel. 658 0081

Galeries de la Capitale
Tel. 626 7322

Les Gens de l'air doutent du ministre Benoît Bouchard

L'avenir du radar de l'aéroport de Québec est menacé

L'Association des Gens de l'air du Québec s'interroge vivement sur la capacité du ministre fédéral des Transports Benoît Bouchard de faire respecter ses mandats « à moins que le ministre ait fait volte-face » dans le dossier controversé de l'avenir des installations radar de l'aéroport de Québec.

textes d'ANDRÉ DIONNE
LE SOLEIL

Les Gens de l'air étaient saisis, hier après-midi, lors de leur congrès annuel, d'une missive syndicale soulignant les contradictions entre le discours du ministre au congrès de 88 et les agissements très récents de hauts fonctionnaires qui, selon eux, visent la fermeture du terminal radar de l'aéroport de Québec dès janvier 1991.

La fermeture du centre de contrôle de Québec compromet à toutes fins utiles le développement de l'aéroport de Québec et pourrait marquer un net recul dans l'utili-

sation du français comme langue de travail pour le personnel navigant du Québec.

Le ministre Bouchard s'était engagé à ne permettre aucune ac-

tion en ce sens à moins qu'on ne lui prouve que cette mesure n'aura aucune incidence sur le bilinguisme instauré au Québec dans le domaine de l'aviation.

Pourtant en vigueur depuis 1987

Le personnel navigant connaît peu la loi qui le protège

Tout près de deux ans après l'entrée en vigueur de la loi, une large majorité de participants au congrès des Gens de l'air apprennent, hier, que les membres du personnel navigant à bord d'un avion étaient protégés par une sorte de commission santé et sécurité au travail relevant de Transports Canada.

Ils l'ont appris de la part d'un fonctionnaire de Transports Canada, Mme Marie Zubrychjy, venue leur expliquer leurs droits et devoirs et les mécanismes mis en place pour leur application.

Le sondage à main levée était éloquent: sur la soixantaine de participants à ce dîner-conférence, 11 seulement étaient au courant de l'existence de ce nouveau

mécanisme et des droits qui s'y rattachent.

La « machine » des communications n'a sûrement pas bien fonctionné puisque le communiqué du gouvernement fédéral est daté du jour de l'application de ces nouvelles dispositions, le 2 avril 1987.

Ces nouvelles dispositions du Code canadien du travail, a révélé Mme Zubrychjy, touchent plus de 82.000 travailleurs pour l'ensemble du pays, soit le personnel navigant des avions, des trains et des

navires ainsi que les travailleurs de l'industrie pétrolière sous la compétence du gouvernement central.

Dans le monde de l'aviation, le mandat d'application a été confié au ministère fédéral des Transports.

Les nouvelles règles permettent le droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses et obligent toute société ou groupe de plus de cinq personnes à se doter d'un comité mixte ou de désigner un représentant chargé de santé et sécurité au travail.

Mme Zubrychjy a donné les grandes lignes de la réglementation et de son application. Elle fait partie d'un groupe de fonctionnaires chargés d'expliquer et de met-

Floyd Kelly d'Ottawa et Michel Charlebois de Montréal, étaient à Québec « pour évaluer et développer un stratagème pour la relocalisation du terminal de Québec

au centre de contrôle de Montréal » et fixant la date d'exécution de cette décision en janvier 1991. La missive syndicale est datée du 14 mars.

professionnels au Québec, un travail auquel avait collaboré très étroitement le CLSC de la Basse-Ville de Québec.

En page 94 du document, on peut y lire une lettre signée par M. Marc Racicot, alors président de l'organisme patronal « l'Association québécoise des transporteurs aériens », dénonçant cette enquête pour son manque de sérieux et enjoignant ses membres de ne pas y participer.



M. Jean Pitre (à gauche) a reçu le prix Roger-Demers des mains du ministre Marc-Yvan Côté.

Le vétérán Jean Pitre reçoit le prix Roger-Demers

Le prestigieux prix Roger-Demers du monde de l'aviation au Québec a été décerné cette année à un coloré vétérán de l'aviation et toujours actif dans le monde du transport aérien, M. Jean Pitre, âgé de 61 ans.

Il a à son crédit 39 années de vie professionnelle et on évalue qu'il a formé plus de 3.000 pilotes professionnels, majoritairement des francophones. M. Pitre est aujourd'hui inspecteur à Transports Canada.

Quant au second prix de l'Association des Gens de l'air du Québec, le prix Bilcom (pour « bilinguisme et communications »), il a été attribué à M. Roger Buisson, gestionnaire général du centre de contrôle régional de Montréal pour Transports Canada également. On a noté son implication tenace pour la promotion du français dans l'air et son habileté à communiquer dans les deux langues.

Yves BERNIER

Votre chroniqueur est en congé. La publication de sa chronique reprendra des son retour.

ALLIANCES

Rabais de **40%**

Landry-Jacot
DIAMANTAIRES

738, Mail Centre-Ville, Québec
529-9729

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE
et de verres de contact de Québec

VERRES de CONTACT
de tous genres
687-3326

1270, chemin Ste-Foy (adjacent à l'hôpital Jeffery Hale).
Ouvert également le mercredi soir.

Beautés de Pâques!

Ma Poupée

La marchandise en magasin peut différer de la photographie
Tailles: 2 à 14 ans

clément

Carte verte: 14470

RE/MAX

L'équipe

Monsieur Michel Delage, président de RE/MAX Fortin, Delage Inc., Courtier, est heureux de souhaiter la bienvenue à monsieur Pierre-Richard Clément, qui a exercé un rôle de premier plan comme porte-parole du milieu des affaires, tant sur la scène québécoise que canadienne.

Monsieur Clément continuera à bien servir ses clients dans le domaine immobilier au sein d'une équipe qui compte plus de 20 ans d'expérience dans les secteurs industriel, commercial et résidentiel.

Il est à votre entière disposition pour compléter avec succès tout mandat d'achat et de vente que vous voudrez bien lui confier.

Dés aujourd'hui, vous pouvez le rejoindre au 653-6620 ou le 839-8613.

RE/MAX
FORTIN, DELAGE INC., COURTIER

FAITES COMME:
Westburne, Francon, Neochem et Vinkley et
ÉCONOMISEZ DES MILLIERS DE DOLLARS
sur votre prochaine construction industrielle

WESTBURNE

FINAR CONSTRUCTION

PARTOUT AU QUÉBEC
SAINT-ROMUALD
(418) 839-2411

- ✓ ÉVALUATION SELON VOTRE BUDGET
- ✓ CONCEPTION SELON VOS BESOINS
- ✓ RÉALISATION SELON VOTRE ÉCHÉANCIER

RABAIS RENVERSANTS SUR LES Jeep 89 1 500 \$

COUPONS RABAIS 1 500 \$

* LIMITE DE UN COUPON PAR ACHAT
APPLICABLE SUR UNE Jeep "CHEROKEE-COMANCHE-YJ WAGONEER LIMITED-1989" VALIDE CHEZ GOSSELIN SEULEMENT JUSQU'AU 31 MARS 89

GOSSELIN

Jeep Eagle ST-NICOLAS 831-2050

A seulement 10 minutes de Sainte-Foy
Après-vente: AUTO DE COURTOISIE GRATUITE

LE MONDE

EN BREF...

■ Reprise des exportations

SANTIAGO (Reuter) — Des soldats chiliens ont surveillé, hier, dans les ports de Valparaiso et de San Antonio, la reprise des opérations d'embarquement de fruits, au lendemain de la levée de l'embargo de cinq jours décidé par les Etats-Unis, le Canada et le Japon. Des cargos chargés de raisins, de pommes et de poires devaient quitter hier le Chili pour la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Toutefois, les exportateurs attendront les réactions des consommateurs américains avant de reprendre les expéditions vers les Etats-Unis.

■ Mesure de sécurité

LONDRES (AFP, AP) — Les personnes voyageant par avion à partir de la Grande-Bretagne devront dorénavant déclarer tout matériel électrique en leur possession et l'amener dans la cabine, a décidé le ministère britannique des Transports. Cette mesure vise à empêcher qu'une bombe, dissimulée dans un appareil électrique, puisse aller dans une soute à bagages.

■ Arrestations au Kosovo

BELGRADE (AP) — Sept responsables albanais de la mine de Stari Trg, de la province du Kosovo, ont été arrêtés, a annoncé, hier, la télévision yougoslave, alors que le mouvement de grève des mineurs albanais est entré dans sa quatrième semaine. Les mineurs protestent contre un projet constitutionnel qui limiterait l'autonomie du Kosovo.

■ Enquête ordonnée

Rome (Reuter) — L'aviation militaire italienne a reçu l'ordre d'ouvrir une enquête sur la chute d'un DC-9 civil italien en 1980, présumément abattu par un missile. Selon des médias italiens, c'est un avion de chasse italien qui aurait lancé par erreur le missile. Les 81 occupants du DC-9 furent tous tués.

■ Raid revendiqué

AMMAN (AP) — Une faction dissidente de l'OLP a revendiqué hier la responsabilité d'un raid effectué en territoire israélien à partir de la Jordanie. Le commando a tué un soldat israélien et a blessé un autre. A leur retour, les deux membres du commando appartenant au Fatah-CP, dirigé par le colonel pro-syrien Abou Moussa, ont été arrêtés.

A Beyrouth-Ouest

Les Syriens fourbissent leurs armes

BEYROUTH (AP) — Les forces armées syriennes ont renforcé leurs positions dans le secteur musulman de Beyrouth, hier, après que le commandant des forces armées chrétiennes ait annoncé son intention d'expulser les forces de Damas du territoire libanais.

Les soldats syriens ont placé des mortiers et des lance-roquette sur les toits des édifices les plus hauts de la périphérie de Beyrouth-Ouest, installé de nouvelles pièces d'artillerie lourde dans le même secteur et aménagé des remparts de sacs de sable à plusieurs endroits.

Ces préparatifs donnaient à penser que les forces syriennes allaient reprendre le combat avec la fin de la trêve, à minuit, la nuit dernière. Il s'agissait d'une trêve plutôt illusoire car les échanges de tirs d'obus et de roquettes se sont poursuivis hier de façon sporadique.

Les affrontements entre forces chrétiennes et milices druzes ou musulmanes, soutenues par Damas, ont commencé il y a une dizaine de jours quand le général Michel Aoun, le commandant des forces chrétiennes, a décrété un blocus des ports aux mains de ces milices, les privant ainsi de leur principale source de revenus.

Exode des musulmans

Des témoins ont rapporté que des centaines d'habitants de Beyrouth-Ouest et des bidonvilles de la périphérie avaient fui hier le secteur pour la sécurité relative du Sud-Liban.

La Syrie a près de 40.000 hommes au Liban, dont 12.000 se trouvent dans le secteur musulman de la capitale libanaise.

Hier, les bombardements sporadiques ont surtout opposé le camp chrétien aux forces druzes de Walid Jumblatt, un allié de la Syrie. Les forces d'Aoun ont bombardé trois villages druzes tandis

que les canons de leurs adversaires tiraient surtout en direction du port chrétien de Jounieh. Il y a aurait eu peu de victimes.

Devant la tournure des événements, les écoles de Beyrouth, déjà fermées depuis cinq jours, ne rouvriront pas avant la fin du mois.

Un responsable des Nations unies a estimé que plus de 8.000 chiites avaient notamment trouvé refuge dans des camps protégés par les forces de l'ONU.



Manifestation monstre

Des centaines de milliers de Basques ont marché silencieusement, hier, dans la ville espagnole de Bilbao pour demander à la guérilla basque de déposer les armes et de mettre fin à des décennies de violence politique dans la région. Les marcheurs suivaient une bannière où étaient écrits, en langues basque et espagnole: « Paix maintenant et pour toujours ».

LA RÉCOMPENSE
LA PLUS PRESTIGIEUSE
DE LA COMPAGNIE MAZDA

Le cercle d'excellence...

L'équipe des ventes de Rendez-Vous Mazda vous dit "Merci" pour nous avoir permis de mériter ce grand honneur.

Rendez-vous Mazda est le SEUL concessionnaire à Québec qui a mérité un tel honneur.



Michel Guay
Dir. des ventes



André Poirier
Ass-dir. des ventes



Jules Laflamme
Conseiller



André Remy
Conseiller



Hachem Cherif
Conseiller



Pierre Métivier
Conseiller

Choisissez
le
meilleur!

le concessionnaire
qui vous aime!

Rendez-Vous
MAZDA
QUÉBEC

1615, boul. Henri-Bourassa
(angle de la Canardière)
Québec
529-8551

L'URSS hausse le ton contre le Pakistan

MOSCOU (d'après AFP) — « L'ingérence militaire » du Pakistan dans la bataille de Jalalabad se transforme en « agression », a déclaré hier à la télévision soviétique son correspondant à Kaboul.

Il a affirmé que « le quart » des forces rebelles à Jalalabad est « constitué d'agents des services secrets pakistanais ou directement d'unités militaires pakistanaises ».

Ce commentaire fait suite aux déclarations de Youli Vorontsov, l'ambassadeur soviétique à Kaboul, qui avait affirmé jeudi que la bataille de Jalalabad était « le début d'une guerre pakistano-afghane ».

Le Pakistan a nié avoir des troupes en territoire afghan.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat James Baker est sur le point de nommer un représentant spécial américain auprès des rebelles afghans pour notamment tenter de limiter l'influence politique du Pakistan auprès de ceux-ci, a révélé hier le Washington Post.

Foie artificiel testé en RDA

BERLIN-EST (AFP) — Des chercheurs est-allemands développent actuellement un foie artificiel qui, à l'instar du rein artificiel, vise à régénérer le sang, en cas de déficience du foie et dans l'attente de la transplantation éventuelle d'un organe sain, a rapporté hier la presse est-allemande.

Le système fonctionne à l'aide « d'absorbants biologiques », des membranes servant de filtres et à travers lesquelles on fait passer le sang des malades afin de le débarrasser des substances toxiques qu'il transporte.

Le système a été développé par un groupe de chercheurs de l'université Wilhelm Pieck, à Rostock.

Les recherches en vue de développer ce foie artificiel sont encore au stade expérimental et l'appareil est testé sur des animaux.

Toutefois, les chercheurs est-allemands et leurs collègues d'autres pays qui tentent aussi de fabriquer un foie artificiel n'ont pas encore pu à faire réaliser par une machine d'autres fonctions du foie, fabrication de sucre ou métabolisation des médicaments par exemple.

Printemps-été
UN RETOUR À LA
FRAICHEUR



Comme
une image

Collection
Française
en exclusivité

BAM. BIN

VISA / MASTERCARD /
AMERICAN EXPRESS

place XXXX
des
quatre-bourgeois
658 2218

Une mère et sa fille victimes de la chaussée glissante à St-Romuald

La chaussée glissante est à l'origine de la collision qui a coûté la vie à une mère et à sa fille, vers 16 h 30, hier, dans une courbe de la route 132, à Saint-Romuald.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Les victimes — toutes deux de Saint-Romuald — sont Brigitte Gauthier, 39 ans, et Julie Paquet, 18 ans.

Même si la neige avait cessé de tomber à ce moment de la journée, une épaisse couche de « slush » recouvrait alors la route. L'automobile des victimes a dérapé sur cette surface pour aller heurter de plein fouet un véhicule roulant en sens inverse.

La collision s'est produite à peu de distance du pont de Québec, près du nouveau centre commercial « Les promenades de la Rive-Sud ».

L'accident a également causé des blessures graves à deux autres citoyens de Saint-Romuald qui prenaient place à bord de l'autre véhicule. Ils ont été transportés au CHUL où les médecins ne craignent cependant pas pour leur vie.

À l'exception de cette tragédie, les corps municipaux de la région ne rapportent pas de pertes de vie sur les routes, malgré que les accrochages aient été nombreux.

Un record quand même

La « tempête de la Saint Patrick », annoncée à grands cris

vendredi, aura finalement eu pitié des pauvres Québécois qui trépigèrent d'impatience à l'idée de voir leur premier coin de verdure. Néanmoins, la neige aura été suffisamment abondante dans notre région pour passer à la petite histoire météorologique.

Il est en effet tombé 11,8 centimètres de neige hier, ce qui permet de reléguer aux oubliettes les 10 centimètres du 18 mars 1981. On est quand même loin des 25 centimètres prévus...

Selon un porte-parole d'Environnement Canada, la dépression

en provenance du Midwest américain se serait scindée en deux près du lac Ontario, ce qui, jumelé à un changement de direction des vents, a eu pour effet de réduire l'intensité de la tempête. L'un des systèmes dépressionnaires est par la suite passé plus au nord que prévu; l'autre, plus au sud.

C'est principalement la région de Hull-Ottawa qui a reçu le plus de neige, soit environ 25 centimètres. « À mesure qu'on se déplaçait vers l'est, les précipitations étaient moins abondantes », précise notre interlocuteur.

Le soleil devrait être au rendez-vous aujourd'hui, avec un maximum de - 6°. Pour demain, retour de la neige, mais moins froid.

La charge utile de la fusée a été retrouvée

WINNIPEG (PC) — Des scientifiques ont retrouvé dans la toundra du nord du Manitoba, hier, la charge utile de la première fusée à quitter le sol canadien depuis 1984.

Le lancement de la fusée, hier, de la base de Churchill, à 1.000 km au nord-est de Winnipeg, s'est déroulé sans incident, après l'essai avorté de la veille. Le mauvais temps et des problèmes mécaniques ont plusieurs fois retardé le lancement.

La charge utile de la fusée servait à recueillir des échantillons d'air dans la stratosphère pour analyser son taux de pollution, a déclaré Dale Crook, responsable de la sécurité au Conseil national de la recherche.

Cette fusée est l'un des quatre engins que doit lancer la NASA pour étudier la couche d'ozone et l'effet de serre. L'agence spatiale américaine a obtenu l'autorisation d'utiliser la base de Churchill plutôt que sa base de Poker Flats, en Alaska, à cause de problèmes de sécurité.

En Bref...

■ Résidence endommagée

CHARLESBOURG — Les flammes ont causé des dommages de l'ordre de \$30.000, dans la nuit de vendredi à hier, à la résidence unifamiliale de M. Adélar Huot, sise au 821, rue Notre-Dame, à Charlesbourg. Le feu aurait pris naissance dans une entrée électrique, au sous-sol.

■ Feu dans un garage

Un incendie nécessitant deux alertes a légèrement endommagé, vers 14 h 30, hier, un atelier de réparation de la rue Arago ouest, à Québec, propriété du carrossier Michel Potvin. Les flammes ont pris naissance à la suite d'un court-circuit dans le système électrique d'une lessiveuse. C'est un passant qui a sonné l'alerte, après avoir entendu une légère explosion. Les dégâts sont évalués sommairement à \$15.000.

PROPRIÉTAIRE EN 1989 EN TOUTE CONFIANCE!



FORMULE TOUT COMPRIS CLEF EN MAIN

Premier arrivé, premier servi

aussi disponibles

MAISON UNIFAMILIALE MAISON JUMELÉE

LES CONSTRUCTIONS RH ROBERT HAMEL
849-1838

vous offre son spécial du printemps

MAISON EN RANGÉE
4 UNITÉS DISPONIBLES
rue des Esquimaux à CHARLESBOURG

à partir de **61 600\$***
tout compris

Incluant
• frais notariés
• entrée asphaltée
• terrain gazonné

5 SECTEURS AU CHOIX:

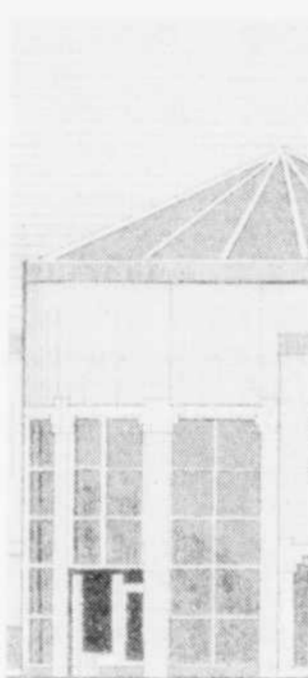
CHARLESBOURG Bon-Pasteur (près du zoo) Bur.: 849-0293 626-2243	NEUFCHÂTEL Rue Blain Bur.: 847-2739 627-1734	STE-CATHERINE Boul. Gingras Bur.: 875-2536 875-2606
--	--	---

Aussi à **ST-EMILE / VAL-BÉLAIR**
847-2739 843-2678

Constructeur **émérité** GARANTIE

CENTREBOURG

NOUVEAU À LOUER



Halles d'alimentation et de services au coeur de Charlesbourg à l'angle de la 80e et Henri-Bourassa

Pour location et renseignements: 694-9393

MONTCALM AUTOMOBILES ET LA COMPAGNIE FORD

s'unissent pour le "GRAND BALAYAGE" des taux de crédit

6.9%
taux de crédit
12 mois

89% 99% 109%
13 à 24 mois 25 à 36 mois 37 à 48 mois

sur toutes les voitures neuves 1988-89, les Ranger et les Bronco II 1989 en stock. Achat et livraison avant le 8 avril 89.

"Votre garage de confiance"

REMBOURSEMENT DE LA COMPAGNIE FORD DE

500\$ à 1500\$

SUR TRACER 88, PICK-UP SÉRIE F (MANUELLE), AÉROSTAR (SAUF MODÈLE ALLONGÉ), LINCOLN ET MARK VII 1989 EN STOCK.

Montcalm Automobiles inc.

VENTE — LOCATION

ET N'oubliez pas AIR CLIMATISÉ GRATUIT*

sur ESCORT, TOPAZ, SABLE, COUGAR, BRONCO II et AÉROSTAR 1989 NEUFS AVEC "ENSEMBLE VALEUR PLUS".

MERCURY LINCOLN

Des Valeurs Plus gratuites jusqu'à 1978*
Protection de 100 000 km du groupe moteur/pompes
GARANTIE 6 ANS
Protection de 160 000 km contre le corrosion

901, 1re Avenue, Limoilou, Québec — 529-2131

L'ÉCONOMIE

Fidéides 89: la Chambre de commerce de Ste-Foy récompense 5 entreprises

Le Manoir Ronald McDonald, Délicatesse Nourcy Inc., l'hôtel Québec Inn, les Supermarchés Gagnon Inc. et Berclain Gestion opérationnelle Inc. sont les cinq entreprises gagnantes, cette année, des Fidéides organisées annuellement par la Chambre de commerce de Sainte-Foy.

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

Deuxième du genre au Québec (le premier est à Montréal), le Manoir McDonald de Sainte-Foy, qui a été inauguré en juin 1988, a remporté le trophée dans la catégorie public/para-public. Voisin du CHUL et doté de 19 chambres, le manoir accueille les parents d'enfants hospitalisés dans la région de Québec. Sur 400,000 enfants susceptibles d'être hospitalisés dans les établissements de la région de Québec, 275,000 proviennent de l'extérieur de l'agglomération.

Délicatesse Nourcy l'a emporté dans la catégorie fabrication. Le jury des Fidéides 89 a souligné la place de premier choix que Charles Nourcy et son équipe ont su se tailler dans le domaine de l'alimentation fine en 12 ans d'existence.

Le Québec Inn a remporté le trophée de la catégorie service par l'essor qu'il a démontré depuis un an. De nouveaux investissements lui ont permis, en 1988, de lancer de nouveaux produits et services (chambres ultra-modernes et suites au décor exotique, centre de conditionnement, salle de mas-

sage, salon de coiffure, etc) qui ont plus que quadruplé, en un an, son chiffre d'affaires.

Dans la catégorie distribution, le trophée Fidéides a récompensé les Supermarchés Gagnon qui, en 1972, faisaient des débuts modestes comme « dépanneur » occupant 450 pieds carrés au Samuel-Holland. L'entreprise compte maintenant huit supermarchés, emploie 420 personnes et génère des ventes annuelles de \$52 millions.

Enfin, Berclain Gestion opérationnelle a retenu les meilleures notes dans la catégorie jeunes entreprises. Cette compagnie a développé et commercialisé un logiciel spécialisé dans la planification et la simulation des opérations manufacturières. Après avoir recruté ses clients dans les PME québé-

coises et chez les grandes entreprises que sont Camoplast et Sidbec-Dosco, Berclain s'est lancé sur le marché ontarien à l'automne 1988 et entame des négociations de partenariat avec des firmes françaises et américaines.

Le jury des Fidéides 89 avait à trancher parmi 20 finalistes, des entreprises qui ont fait leur marque au cours de la dernière année à Sainte-Foy.



Berclain Gestion opérationnelle a retenu les meilleures notes dans la catégorie jeunes entreprises. Ci-dessus, le vice président au marketing Louis Tétu.



Délicatesse Nourcy l'a emporté dans la catégorie fabrication. Le jury des Fidéides 89 a souligné la place de premier choix que Charles Nourcy et son équipe ont su se tailler dans le domaine de l'alimentation fine en 12 ans d'existence.

EN UN CLIN D'OEIL

Tyson relève son offre sur Holly Farms

SPRINGDALE — Le producteur de poulet américain Tyson Foods Inc. a annoncé un relèvement de son OPA hostile lancée sur le groupe de produits alimentaires Holly Farms Corp. qui a conclu un accord de fusion avec ConAgra Inc. Tyson a porté son offre à \$63.50 par action, soit \$1.11 milliard pour la totalité du capital de Holly Farms, contre \$60 l'action précédemment.

Accord sur une augmentation de capital pour la BID

WASHINGTON — Les États-Unis ont donné leur accord à une augmentation de capital de la Banque interaméricaine de développement (BID), de \$22.5 milliards, a affirmé cette semaine une source de l'institution. Cette mesure était en suspens depuis 1986 par suite d'un désaccord entre les États-Unis et les pays latino-américains sur le mode d'attribution des prêts.

Trois autres Airbus pour Air France

PARIS — Le conseil d'administration d'Air France a décidé de commander trois Airbus supplémentaires, deux A310-300 (livrables dès août 1989) et un A320-100 (livrable dès décembre 1990), annonce un communiqué de la compagnie. Le conseil a également décidé d'anticiper la commande d'un Boeing 747-400 et de prendre deux options pour six Boeing 737-500 qui s'ajouteront aux 12 déjà commandés.

Baisse de 54 % du bénéfice de Jaguar

LONDRES — Le constructeur britannique de voitures de luxe, Jaguar, a annoncé que son bénéfice net après impôts était en baisse de 54 % pour l'année 1988, en raison de la chute du dollar qui a obéré (accablé d'une lourde charge financière) les résultats de la division nord-américaine. Le bénéfice net après impôts de 1988 sera donc de 28.4 millions de livres (environ \$57 millions), au lieu de 61.3 millions de livres (\$122.6 millions) en 1987. Les ventes ont augmenté de 7.3 %.

TW Services cherche d'autres acquéreurs que Coniston

NEW YORK — Le groupe de restauration américain TW Services Inc., cible d'une offre d'achat de \$1.4 milliard de la firme d'investissements Coniston Partners, a annoncé qu'il allait étudier des « solutions de rechange » pour contrer cette offre d'achat hostile, y compris la vente du groupe.

Augmentation de 5.7 % du PNB du Japon

TOKYO (AFP) — Le produit national brut du Japon a augmenté de 5.7 % en termes réels au cours de l'année 1988, la plus forte croissance depuis 1973, en dépit du ralentissement observé au quatrième trimestre, a annoncé vendredi l'Agence de planification économique (EPA). La progression nominale de l'économie a été de 6.1 %, soit une inflation limitée à 0.4 %. Par ailleurs les économistes du gouvernement estiment que la croissance réelle du PNB pourrait dépasser 5 % pour le second exercice financier de suite.

.....COMPTA BÉGIN LTÉE.....

" POUR CEUX QUI SAVENT SUR QUI COMPTER "

L'ORDINATEUR QUI NE SE TROMPE JAMAIS !

IMPÔT plus

D'ARGENT DE SOUCI

Plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'impôt...
Travail sérieux
Désintéressé
Supervision par des professionnels

POINTS DE SERVICE AUX CAISSES POPULAIRES SUIVANTES:

BEAUPRÉ	ORSAINVILLE
CHARLESBOURG	QUÉBEC
ST-RODRIGUE	QUÉBEC-EST
DUBERGER	SACRÉ-COEUR-DE-JÉSUS
GIFFARD	ST-AUGUSTIN
L'AUVERGNE	ST-LOUIS-DE-FRANCE
LA COLLINE	ST-PIE-X
LAURIER	ST-SACREMENT
LES SAULES	SILLERY
LIMOILOU	STONEHAM
	VILLENEUVE

AUTRES SERVICES À L'ANNÉE

- Comptabilité
- Financement d'entreprise
- Services généraux et spéciaux (jusqu'à 20 000 \$)
- Immobilier
- Fusions
- Traitement d'impôt
- Groupes de recherche techniques

AUTRES POINTS DE SERVICE

6780, 1^{er} Avenue, Charlesbourg, Qc. G1H 2W8
SUCURSAL LA CANARDIERE
320, De La Cascadine, suite 210, Québec, G1L 2V2
SUCURSAL JEAN LESAGE (Boulevard de l'Est)
400, Boul. Jean Lesage, Québec, G1K 1R1

Renseignez-vous pour les heures de service.

(418) 628-0499

.....COMPTA BÉGIN LTÉE.....

TAUX RÉDUITS À 8.9%

SUR TOUTES NOS VOITURES
ainsi que les Ranger et Broco II

Profitez également du **RABAIS de 500⁰⁰\$** sur nos Aerostar et Pick-Up série F à boîte manuelle

N'attendez pas que les taux remontent.

C'EST LE TEMPS et C'EST AU GRAND TRIANON QUE ÇA SE PASSE

GRAND TRIANON
Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand)
683-4451

FORD

Quand tu sais compter t'achètes une FORD

Conseillers:

- N. Leflamme
- D. Drolet
- M. Dumont
- A. Morin
- S. Côté
- M.-A. Dagnault
- Y. Turmel
- L. Chretien
- P. Bourgeois
- Y. Gagne
- R. Tremblay
- Y. Lévesque

JEUX DU DIMANCHE

L'HOROSCOPE DE LA SEMAINE

SEMAINE DU 19 AU 25 MARS

BÉLIER (21 mars - 20 avril) - Tiraillements. Le 21, le Soleil entrera dans votre signe, mais dès le lendemain il s'opposera à la Lune. Cet aspect entraîne souvent un état de déséquilibre, de contradictions intérieures, qui retentissent sur la vie du couple. Par ailleurs, on peut craindre le 22 un peu de fatigue, de lassitude... ou de nervosité excessive. Vos paroles dépassent parfois vos pensées.

TAUREAU (21 avril - 21 mai) - Calme. L'accompagnement de Mars et de Jupiter dans votre signe n'est plus qu'un heureux souvenir. Il faut maintenant travailler avec les matériaux que vous avez accumulés pendant cette période très positive. Rien ne s'y oppose. Sauf le 22 ou, sur le plan affectif, vous aurez quelques problèmes. Vous serez déçu si vous idéalisez l'autre à l'excès.

GÉMEAUX (22 mai - 21 juin) - Décision. Mars est cette semaine en bon aspect de la Lune Noire: cela devrait vous aider à prendre une décision radicale, nette comme le tranchant d'une épée. Et vous ne reviendrez pas sur cette décision. À cet égard, les 19 et 20 sont importants. Jupiter est aussi dans votre signe et si le 19 il vaut mieux éviter les démarches, le 22 vous assurera des succès.

CANCER (22 juin - 22 juillet) - Prudence. Il y aura cette semaine des moments difficiles: les 19, 20, 22 et 24 font en effet craindre de la fatigue, des maux possibles. Faites attention, en particulier sur le plan digestif, évitez les nourritures acides que votre estomac ne supporte pas. Intestins et vésicule biliaire seront également sensibles et vous pourriez subir une crise d'allergie.

LION (23 juillet - 23 août) - Une angoisse. Vous ne commencerez pas très bien la semaine. Car dans la nuit du 19 au 20 vous ferez sans doute de l'insomnie ou vous vous sentirez particulièrement anxieux, peut-être jusqu'au malaise, plexus solaire douloureux ou bloqué. Pour certains, il pourrait y avoir réveil d'une tendance asthmatique. Le climat, toutefois, s'améliorera surtout après le 22 mars.

VIERGE (24 août - 22 septembre) - Contrastes. La Lune traversera votre signe cette semaine, formant des aspects assez importants. Le 19, mieux vaut éviter démarches, contrats, signatures, procès. Le 20, en revanche, sera très favorable au travail, à l'effort personnel, à la réflexion et aux projets de longue haleine. Difficultés relationnelles le 21 et le 22, vos amours seront contrariés.

BALANCE (24 septembre - 23 octobre) - Un choix. La Lune Noire dans votre signe forme les 19 et 20, un bon aspect à Mars: vous prendrez une décision énergique, ferme, qui devrait avoir sur votre vie d'heureuses répercussions. Et en outre, vous serez fier d'avoir enfin tranché, échappé à vos sempiternelles tergiversations. Les 22 et 23 vous opposent de durs obstacles mais vous ne manquez pas de courage.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) - Jugement. Pluton dans votre signe forme un bel aspect à Mercure qui domine toute la semaine. Vous pourrez aveuglément vous fier à votre instinct, à votre jugement intuitif. Et vous faire confiance à vous-même car l'énergie est là et vous aide à renverser tous les obstacles. Même si parfois vous êtes saisi d'une bouffée d'angoisse, vous vaincrez. Succès le 21.

SAGITTAIRE (23 novembre - 22 décembre) - Ne vous dispersez pas. La tentation d'accepter tous les travaux, tous les projets qu'on vous soumettra, sera forte. Mais un excès de dispersion ne serait pas actuellement souhaitable et vous le maîtriserez mal. Le 19, en particulier, qui vous soumet à des fluctuations, à des états d'âme, à des émotions trop fortes. Les choses devraient s'arranger beaucoup mieux des le 22.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) - Gros travail. Vous devriez travailler énormément cette semaine, plus encore qu'à l'ordinaire et sans doute avec passion. En effet, vous vous êtes attelés à un projet qui vous stimule puissamment sur le plan intellectuel ou qui vous oblige à augmenter le nombre de vos contacts. L'intuition fonctionnera très bien. Les 19 et 20 servent vos ambitions. 22-23: attention!

VERSEAU (21 janvier - 18 février) - Rien à dire. Vous n'êtes pas encore mur, cette semaine, pour les grands bouleversements dont vous rêvez en secret. Mais actuellement, Saturne et Neptune vous tirent un peu vers l'intérieur, la réflexion, le travail sur soi, plutôt que vers l'action. Le 20 sert quelques-uns de vos projets mais le 22 vaut mieux se retenir d'agir et accroître votre vigilance.

POISSONS (19 février - 20 mars) - Grands projets. Sans doute le 22 contrariera-t-il vos amours, mais cela n'aura que peu d'importance tant les aspects à Mercure sont plus forts et marquants, tant ils vous dynamisent sur le plan intellectuel et professionnel: Mercure en Poissons sera en bon aspect de Neptune, Saturne et Pluton les 19 et 20. Vous serez inspiré et vous aurez l'énergie nécessaire à l'action.

MOT MYSTÈRE

1351 par Roger HACHEZ

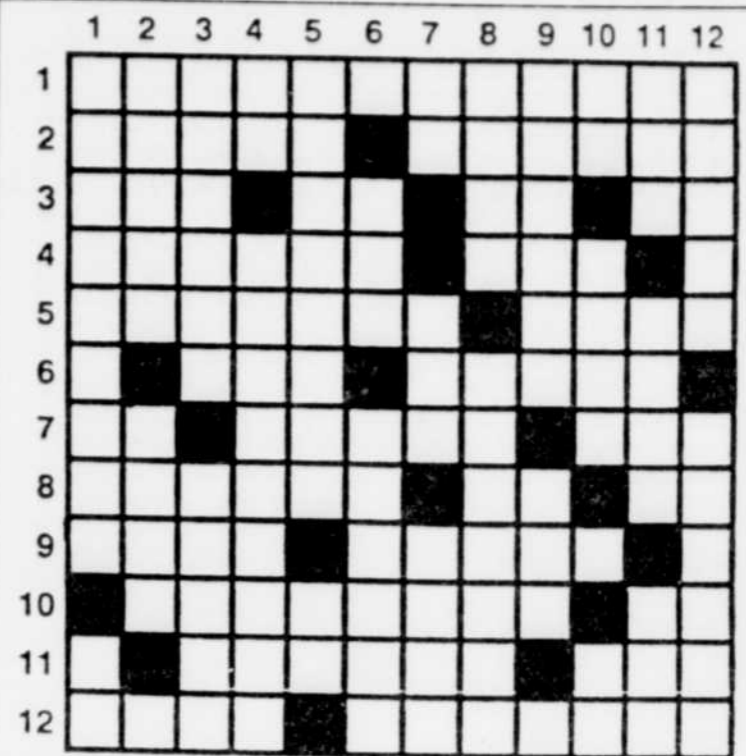
5 lettres	Le mot clé: Boissons				
Accord	Gaïlle	Eche	Kelvin	Ocre	Prelude
Ambre	Cantate	Embu	Omble		
Arête	Cher	Epinette	Lento	Opus	Riel
Avers	Chevalier	Etude	Lied		Riyal
	Cire		Litre	Palombe	
Balle	Clef	Flûte	Lyre	Paperasse	Sinus
Harn	Comma	Frai		Paquet	Sirli
Birr	Corde		Mail	Perche	Sole
Bois	Couche	Grue	Mezzo	Plie	Subit
	Coupe		Mille	Plus	Suite
Cadence	Dessin	Heure	Mole	Pluvier	Voie

Solution du problème précédent: Aveline

C	A	E	E	A	O	P	U	S	N	E	L	L	I	M
O	V	M	M	C	L	L	A	E	L	R	L	I	A	M
Z	E	B	M	U	N	I	A	L	H	I	A	L	I	E
Z	R	U	V	O	S	E	I	Y	O	C	T	B	A	L
E	S	I	I	U	C	A	D	D	I	M	E	R	H	B
M	E	E	L	S	C	E	K	A	D	R	B	D	E	M
R	E	P	R	R	I	M	P	E	C	F	S	E	U	O
C	S	R	I	C	P	O	I	I	L	I	U	S	R	C
A	S	E	S	A	O	L	B	U	N	V	B	S	E	L
N	A	L	Q	E	E	E	T	U	D	E	I	I	E	E
T	R	U	B	H	H	E	S	E	R	E	T	N	E	F
A	E	D	I	C	E	G	D	R	O	R	T	T	E	E
T	P	E	R	U	F	R	A	I	C	O	E	I	E	L
E	A	E	R	O	O	U	Y	E	C	R	O	H	U	O
E	P	U	O	C	R	E	I	L	A	V	E	H	C	S

MOTS CROISÉS

NO D-158 par Liliane CHRETIEN



HORIZONTALEMENT

- 1-Discriminatoire.
- 2-Aspect. - Excavations naturelles servant d'abri.
- 3-Sans ornement (pl.) - A la fin d'une lettre. - Symbole chimique. - Adj. poss.
- 4-Semple en poésie. - Qui jouit de la beatitude éternelle.
- 5-Est très toxique. - Colères.
- 6-Partie d'une voile (mar.) - Ensemble des États du pacte de l'Atlantique.
- 7-Infinif. - Ce qui n'existe point. - Cabas.
- 8-Extraites. - Fut changée en genisse. - Note musicale.
- 9-Barre servant à fermer une porte. - Signe placé au-dessus d'une voyelle nasalisée.
- 10-Distraite. - Symbole chimique.
- 11-Greffées. - Connue.
- 12-Est maintenue par la bride. - Reunions d'une assemblée constituée.

VERTICALEMENT

- 1-Loyauté. - Thulium.
- 2-Attendries. - Fait glisser (mar.).
- 3-Cesser d'être. - Ne pas partir, en parlant du coup d'une arme à feu.
- 4-Symbole chimique. - Evacuerons par la miction.
- 5-Repare, en parlant d'une étoffe. - Gamme de do.
- 6-Monnaie d'Extrême-Orient. - Corps célestes naturels.
- 7-Symbole chimique. - Au temps de Louis XV, il fut chargé de mission à la cour de Russie, puis à Londres. - Appreciation.
- 8-Prenom fem. - Tira parti de quelque chose.
- 9-La région du Piémont s'y trouve. - Poème destiné à être mis en musique.

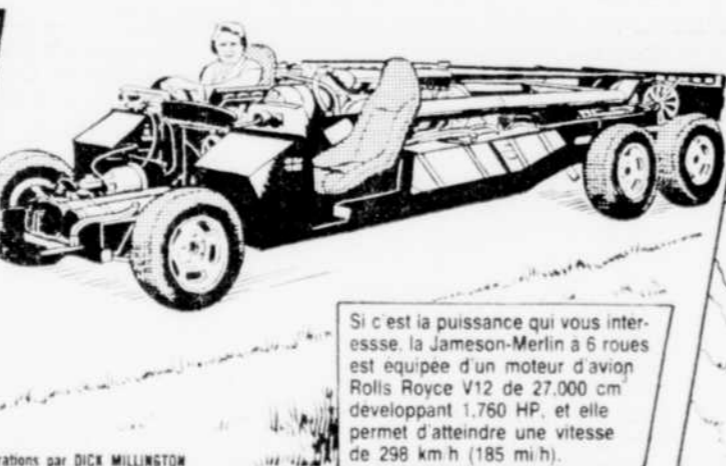
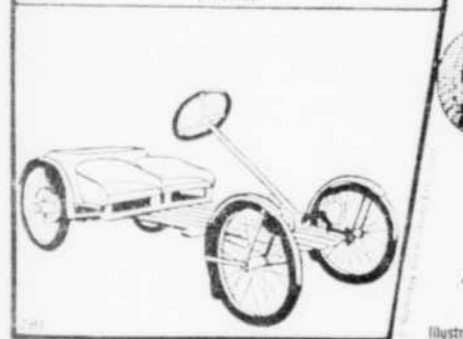
MOT FLÉCHÉ:

SOLUTION NO: 165

M	E	R	C	E	N	A	L	A	E	N	E	T
A	C	E	R	B	E	S	E	C	T	E	U	R
M	O	N	Q	U	V	I	E	R	K	E	I	
M	U	T	I	L	A	I	D	A	I	S	E	S
O	R	E	I	L	L	E	U	N	E	P	T	
U	T	I	T	E	M	S	R	A	L	E		
L	E	I	N	T	E	G	E	R	P	E	N	T
H	A	N	O	K	S	G	T	E	R	E		
A	T	R	O	C	L	S	D	E	M	E	T	
T	R	O	N	A	T	H	E	R	S	E		
S	T	U	I	T	A	R	A	K	E			
L	E	S	T	R	I	S	A	A	C	E		
A	N	E	L	O	C	A	T	A	I	R	E	
N	D	A	I	N	S	I	A	G	E	S		

LES RECORDS GUINNESS

L'automobile la moins chère qui ait jamais été construite fut la "Red Bug", modèle 1922, de la Briggs and Stratton Company de Milwaukee (Wisconsin, E.-U.) qui se vendait au prix de \$125 à \$150. Ce véhicule avait un empaiement de 1,57 m (62 po) et pesait 111 kg (245 lb).



L'ascension la plus rapide du Ben Nevis (Ecosse) en auto a été réalisée par George F. Simpson au volant d'une Austin, le 6 octobre 1928. Simpson avait mis 7 heures 23 minutes pour atteindre le sommet et 1 heure 55 minutes pour redescendre.

Si c'est la puissance qui vous intéresse, la Jameson-Merlin à 6 roues est équipée d'un moteur d'avion Rolls Royce V12 de 27.000 cm³ développant 1.780 HP, et elle permet d'atteindre une vitesse de 298 km/h (185 mi/h).

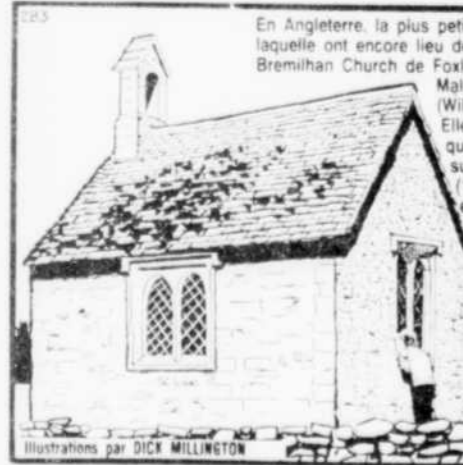


Le félin domestique le plus lourd qu'on ait jamais vu était un mâle chat du nom d' "Himmy" appartenant à Thomas Vyse de Redlynch Cairns (Queensland, Australie). Lorsqu'il rendit l'âme, le 18 mars 1966, à l'âge de 10 ans et 4 mois, ce chat pesait 21,3 kg (46 lb 15 oz).



Le plus grand chasseur de souris connu était une chatte écaille de tortue appelée "Towser" (née le 21 avril 1963), qui appartenait à la distillerie Glenlivet de Crieff (Tayside, Ecosse). On estime qu'au cours de sa vie, elle a attrapé 28.599 souris, soit 3 souris par jour. Towser est morte le 20 mars 1987.

Les plus petits chats sont les singapour de Singapour. Les mâles adultes atteignent un poids moyen de 2,72 kg (6 lb) et les femelles adultes 1,81 kg (4 lb).



En Angleterre, la plus petite église dans laquelle ont encore lieu des offices est la Bremilham Church de Foxley près de Malmesbury (Wiltshire). Elle ne mesure que 12 pieds sur 12 pieds (12 pi - 3,65 m) et on y célèbre un service religieux par année.



John Love Vokins (né le 9 juin 1890) a été choriste plus longtemps que quiconque. Il est devenu membre du chœur de Christ Church (Heeley, Sheffield) en 1895, et depuis 1930, il chante avec le chœur de St. Michaels Hathersage.

Roland E. Daab (né le 25 mars 1914), fidèle de la St. Paul United Church of Christ de Columbia (Illinois, E.-U.) est allé au catéchisme 3.450 dimanches de suite. Jusqu'au 28 septembre 1986, il n'avait pas manqué une seule fois en 68 ans.



Les plus anciens rouleaux de parchemin et papyrus trouvés dans la région de la mer Morte furent découverts dans la caverne no 4, près de Qumran, en 1952. Parmi ces manuscrits figurent des fragments de L'Exode et du Samuel I datant de 225-200 avant Jésus-Christ.

La première traduction manuscrite de la Bible en langue anglaise date de 1382 et fut réalisée par John Wycliffe.

C'est à Miles Coverdale, évêque d'Exeter (1488-1569) que l'on doit la première version anglaise imprimée.

SCRABBLE

par Roger HACHEZ

DE VIEUX NOUVEAUX MOTS

Nous retrouvons au PLI 1989 des mots bien connus de tous les amateurs de mots croisés parce que parmi ceux-ci, des mots tels que ARSIN, EON, OLIM, ONC ou encore PICA, n'ont jamais réellement disparu de leurs grilles. Ces mots étaient devenus des anachronismes lors du remaniement de 1989 du Petit Larousse Illustré qui avait fait disparaître quelque 500 mots et avait alors cause de nombreux problèmes aux joueurs de scrabble duplicate qui ne réussissaient pas à les rayer de leur mémoire.

Tout est à recommencer car dans la liste des néologismes de 1989, nous avons retrouvé une cinquantaine de ces mots qui n'auraient jamais dû être enlevés et que nous vous présentons ci-dessous.

Il vous faudra donc vous les remettre en mémoire et surtout, ne pas oublier qu'ils sont de nouveau admis au scrabble.

- | | | |
|----------|------------|-----------|
| AGIOTER | GRANTER | REGRIMPER |
| AGIOTEUR | GREBICHE | RELARGIR |
| AIGUADE | HOMBRE | REMOUDRE |
| AISSEAU | ICELLE | REMOUDRE |
| AUGEE | ICELUI | REPENDRE |
| BACUL | ICEUX | REPLOYER |
| BEN | INDE | RETONDRE |
| BIUET | JAR | ROIDE |
| BOSCOT | LETRAGE | ROULEUSE |
| CATIR | MAIRESSE | SALERON |
| CHAUMINE | MINOT | SEDAN |
| DEXTRE | NENNI | TUABLE |
| DRELIN | NENNI | VACUUM |
| ECALURE | ONCOUES | VAU |
| ENLIER | OXYMEL | ZEST |
| ETOC | PEAGER,ERE | ZIST |
| GALLUP | RANCHO | |

Mots à connaître

Nous terminons la liste des néologismes du PLI 1989 contenant la lettre Y.

- | | | |
|----------------|----------------|-----------------|
| MAHAYANA | POLYMERIE | SYRTES |
| MAMMY | POLYSTYLE | SYSTYLE |
| MAYE | POLYTHENE | TAXIWAY |
| MAYENNAIS,AISE | PREPAYER v.t. | TOKYOITE |
| MAYORAL,E,AUX | PSY | TOTOVEUR,EUSE |
| MAYORAT | PSYLLE | TUYAUTEUR |
| MONNAYEUR | PYCNOSE | TYPHA |
| MEGACYCLE | PYRENE | TYPHLITE |
| MERDOYER v.i. | PYRROL | URUPYGIAL,E,AUX |
| MOBYLETTE | RADIOLYSE | UROPGYGIEN,ENNE |
| MOLY | REDEPLOYER | VALKYRIE |
| MOMOCYCLE | REHYDRATER | VINYLITE |
| MONOPOLY | REPLOYER | VOLNAY |
| MONOXYDE | RESSAYAGE | VOUSOYER v.t. |
| MONOXYLE | RESSUYER | VOUSSOYER v.t. |
| MOYENNER v.t. | RHYOLITHE | VOYAGEAGE |
| MYOCASTOR | RYE | VOYEUSE |
| MYOPOTAME | SAMMY | WALKYRIE |
| MYRMIDON | SANDYX | WHISKY |
| MYROBOLAN | SARDONYX | YAKUSA inv. |
| MYROXYLE | SOYER | YASSA |
| MYSTICITE | STEARYLE | YETI |
| NYCTURIE | STEGOMYA | YODLER v.i. |
| OARISTYS | STRYCHNEE | YOHIMBEHE |
| OOCYTE | STRYGE | YOUP inv. |
| OTOCYSTE | STYLICIEN,ENNE | YOUPY inv. |
| OXYCRAT | STYLIQUE | YOUPPIE inv. |
| OXYMEL | STYLOMINE | YTTERRINE |
| PARONYQUE | SUROXYDER | YUPPIE |
| PELODYTE | SYLVIIDE | ZYKLON |
| PENTY | SYNAPTAZE | |
| PERMALLOY | SYNASE | |
| PLAYON | SYNOCOPER v.t. | |
| PLOYABLE | SYNOPSIS | |
| POLY | SYNOPSIS | |
| POLYAKENE | SYNTHE | |
| POLYAMINE | SYRAH | |
| POLYGALE | SYRINGE | |

PUBLI-REPORTAGE
Tous droits réservés (1989)



UNIVERSITÉ
LAVAL

La Faculté de droit
présente

APPRIVOISER LA LOI

Editeur:
Extension de l'enseignement

Coordonnatrice et
professeure responsable:
Francine Drouin-Barakett

Conception graphique des pages:
Elizabeth Ann Schofield

Conception graphique des illustrations:
Suzette Patry

En collaboration avec

Chambre
des notaires
du Québec

LESOLEIL

Le contenu de ce document représente l'état du droit au 15 décembre 1988.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

THÈME 4:

LA CONSOMMATION
ET LES LOISIRS



Texte no 15: (Le texte no 14 sera publié le 30 avril 1989)

LES ACHATS

Par: Michel Dufour
Collaboration: Nicole L'Heureux, professeure

La consommation! Voilà certes l'une des caractéristiques de la société contemporaine. Production de masse, produits de plus en plus techniques, procédés de mise en marché sophistiqués... Dans ce monde à grande échelle, le consommateur serait pour le moins démuné si la loi n'avait pas pensé à lui. D'ailleurs, elle est loin de l'avoir oublié: le nombre des règles en la matière est étonnant. Mais aujourd'hui, nous nous limiterons aux dispositions de la Loi sur la protection du consommateur. Cette loi s'applique aux contrats entre commerçants et consommateurs.

"COMMERÇANT", "CONSOMMATEUR"

Un commerçant, c'est une personne qui exerce, avec une certaine permanence, une activité dans le but d'en tirer un profit. Ainsi, un vendeur d'automobiles est un commerçant, tout comme le fabricant. Sont aussi des commerçants: les corporations sans but lucratif, les associations coopératives, les caisses d'épargne et de crédit... et le gouvernement, ses ministères et ses organismes.

Un consommateur, c'est une personne physique qui acquiert un bien ou un service à des fins personnelles ou familiales. Les compagnies sont donc exclues. Le commerçant qui conclut une transaction dans ce but et non pour l'utilité de son commerce, devient un consommateur. Les professionnels, comme les médecins et les avocats, sont aussi des consommateurs, même dans le cadre de leurs activités. Il en va de même de l'artisan, comme le menuisier ou le plombier qui travaille à son compte. Ce ne sont pas tous les achats qui sont soumis à la loi. Il n'y a que ceux qui portent sur un bien mobilier ou un service. Par bien mobilier, on entend une automobile, un animal domestique... Une réparation, par exemple celle de votre téléviseur, se veut un contrat de service. Bien que tout laisse croire qu'il en irait autrement, certaines transactions échappent à la loi: les opérations soumises à la Loi sur les valeurs mobilières, les contrats d'assurance ou de rentes, à l'exception des contrats de crédit conclus pour le paiement des primes d'assurance, les contrats de vente d'électricité ou de gaz distribués par une entreprise publique... Et aussi les services d'un professionnel régi par le Code des professions (notaire, ingénieur...), car ce dernier n'est pas un commerçant.

DE L'ATTRAIT À L'ACHAT

AH, LA PUBLICITÉ!

On ne saurait nier l'importance de la publicité dans notre société de consommation. Elle nous offre la possibilité de rationaliser nos achats, mais peut aussi favoriser les pires abus. Qu'il s'agisse de la publicité faite par le fabricant ou le commerçant, nous avons droit à une information honnête nous permettant de faire des choix éclairés.

Principe cardinal des règles sur la publicité: les représentations fausses ou trompeuses sont interdites. Un énoncé ou une affirmation qui n'est pas conforme à la réalité constitue une fausse représentation. Il en va ainsi des fausses ventes de faillite, des fausses réductions de prix...

Une représentation, sans être fautive, peut toutefois être trompeuse par l'impression générale que s'en dégage. Faire un fait peut même être trompeur. Un vendeur de voitures neuves qui passerait sous silence le fait qu'une automobile a déjà été utilisée pourrait commettre une représentation trompeuse. Bien qu'il n'ait dit aucune fausseté, son silence pourrait laisser croire qu'il s'agit d'un véhicule neuf alors qu'il est usagé.

Plusieurs pratiques de commerce sont tout aussi interdites: vente d'un produit à un prix supérieur au prix annoncé dans la publicité... Et la pratique qui consiste, pour le commerçant, à ne pas dévoiler son identité et sa qualité dans un message publicitaire. Si, par exemple, il utilise les annonces classées, il doit afficher ses couleurs.

"NOTRE PRODUIT EST LE MEILLEUR"

La publicité était si convaincante que vous voilà chez le détaillant. Certains commerçants succombent parfois à la tentation de "mousser" leur produit. Le vendeur peut, certes, en vanter les mérites, mais il ne peut taire les inconvénients ou les dangers que présente son utilisation. Tout ce qu'il affirme ou laisse sous-entendre, vous l'aurez deviné, ne doit être ni faux ni trompeur. Que la représentation soit faite par le propriétaire du commerce ou son employé, l'interdit est la même.

DES ÉTIQUETTES QUI PARLENT

L'étiquetage des produits fait l'objet d'une foule de règles qui exigent la divulgation de certaines informations et interdisent des pratiques qui portent à confusion. Les étiquettes, qui sont souvent la seule source d'information à notre disposition, constituent des représentations qui ne doivent être ni fausses ni trompeuses. Parlant d'étiquettes, connaissez-vous les règles applicables au prix à payer? C'est celui qui y apparaît et ce, malgré une erreur d'étiquetage. S'il y a deux étiquettes ou que le prix indiqué est différent du prix annoncé dans la publicité, le vendeur doit vous laisser le bien au prix le plus bas.

VOTRE CONTRAT, C'EST AUSSI...

Votre contrat, s'il peut être écrit, est habituellement verbal. Pensez, par exemple, aux achats que vous faites à l'épicerie. Les parties sont liées dès qu'il y a entente. Mais votre contrat, ce n'est pas seulement cet accord, c'est aussi toutes les représentations faites au sujet du bien ou du service que vous vous êtes procuré: les messages publicitaires à la télévision et à la radio ou dans les journaux, les affirmations ou sous-entendus du commerçant ou de son représentant, les étiquettes... Intéressant n'est-ce pas? D'autant plus que le commerçant ne peut d'aucune manière les exclure ni en diminuer la portée. Alors, ayez les oreilles bien ouvertes, conservez les étiquettes et découpez les annonces.

Que faire si vous êtes victime d'une représentation fautive ou trompeuse ou encore d'une pratique interdite? Vous pouvez demander au tribunal, selon la gravité de la faute du commerçant, l'annulation de votre contrat et le remboursement des sommes payées ou la réduction de vos obligations, comme une diminution de prix. De plus, des dommages-intérêts qui compenseront le préjudice découlant de la transaction peuvent être réclamés. Vous avez trois ans à compter de la conclusion du contrat pour ce faire. Et n'oubliez pas l'Office de la protection du consommateur, auprès duquel vous pouvez vous plaindre.

À L'USAGE...

C'EST GARANTI!

Guyline, qui adore la pêche, vient d'acheter un magnifique canot. Mais, malheureusement, lorsqu'elle le met à l'eau... Le vendeur refuse de la rembourser au motif qu'elle a pris un risque en achetant un canot usagé et qu'il ignorait l'existence de cette fissure. A-t-il raison?

Tout est loin d'être à l'eau, car le vendeur répond des défauts cachés, même de ceux qu'il ignorait. Qu'il soit neuf ou usagé, un bien doit être exempt de tout vice caché qui empêche l'usage normal ou en diminue sérieusement l'utilisation. Un vice caché est un défaut qui ne peut être découvert à la suite d'un examen ordinaire. Cette notion ne vous est pas étrangère. Vous savez aussi que l'acheteur assume les défauts apparents, qu'il les ait découverts ou non, et les vices cachés qu'il connaît. Mais si le commerçant avait attiré l'attention de Guyline sur la possibilité qu'il y eût des vices cachés, aurait-elle perdu sa garantie? Non, pour exclure cette garantie, le vendeur devait identifier les défauts cachés.

Ce n'est pas tout. Le commerçant garantit aussi que le bien aura une durée d'utilisation raisonnable. Cette durée dépend du prix payé, des clauses du contrat et de l'usage qui est fait du bien. Ainsi, un canot usagé n'a pas la même espérance de vie que celui qui est neuf. Et un canot de pêche n'est pas celui que l'on prend pour descendre les rapides d'une rivière. Pareille utilisation ferait probablement perdre à Guyline son recours contre le vendeur.

Lorsque ces garanties ne sont pas respectées, l'acheteur dispose d'un délai d'un an pour s'adresser au tribunal. Il peut poursuivre le vendeur et, en outre, le manufacturier. La loi accorde aussi au sous-acquéreur du bien le même droit. Un sous-acquéreur, c'est un consommateur qui a acquis un bien d'un autre consommateur qui l'avait acheté du commerçant.

Le commerçant et le fabricant garantissent aussi la conformité du bien à ce qui est dit au contrat et, vous l'aurez deviné, aux représentations qui n'y sont pas exprimées. Un exemple? Vous recevez par la poste un pantalon brun, alors que la couleur choisie était noire. Vous avez trois ans à compter de la conclusion du contrat pour saisir le tribunal. Nous reviendrons à ce que ces garanties permettent d'obtenir.

ATTENTION! DANGER!

Certains biens peuvent présenter des dangers pour la santé et la sécurité de l'utilisateur lorsqu'ils sont utilisés: émanations dangereuses, explosions... Pour des raisons évidentes, le consommateur doit en être avisé par le commerçant ou le manufacturier. Une information technique destinée à des spécialistes ne satisfait pas à cette obligation d'information. Nous ne sommes pas des experts, et cela doit être pris en considération.

Pour donner le lieu à un recours, le risque d'utilisation du bien doit être caché, comme un vice caché. Soyez alors prudent et lisez le mode d'emploi. Il y va non seulement de votre garantie, mais aussi de votre santé et de votre sécurité. Que vous soyez acheteur ou sous-acquéreur, vos droits sont les mêmes que ceux qui découlent d'un vice caché.

PIÈCES MANQUANTES

Le dérailleur du vélo que vous avez récemment acheté s'est brisé. Votre vendeur ne peut le remplacer, car cette pièce n'est plus disponible à la suite de la décision du manufacturier de ne plus fabriquer votre modèle de vélo. En ferez-vous les frais? Vous n'avez pas à supporter cette décision car le commerçant et le manufacturier ont l'obligation de vous fournir un service de pièces et d'entretien pendant une période qui correspond à la durée normale d'utilisation du vélo. S'ils ne veulent pas assumer ces services ils doivent vous en aviser, par écrit, avant la conclusion du contrat. Ils ne peuvent autrement se libérer de leurs obligations. Le délai d'action pour poursuivre le commerçant et le manufacturier est de trois ans à compter de la formation du contrat. Notez toutefois que le sous-acquéreur ne bénéficie pas de cette garantie légale.

Nous avons vu les garanties, les personnes qui peuvent être poursuivies et les délais pour le faire. Tel que promis, voici ce qui peut être demandé au tribunal lorsqu'une garantie légale n'est pas respectée. L'acheteur et, le cas échéant, le sous-acquéreur pourront obtenir:

- l'exécution de l'obligation (réparation du canot...);
- l'autorisation de faire exécuter l'obligation aux frais du commerçant ou du manufacturier (réparation du vélo...);
- la réduction des obligations (réduction de prix...);
- la résolution du contrat. La libération du contrat donne droit à un remboursement des sommes payées, mais le consommateur doit remettre le bien au commerçant; (des dommages-intérêts qui compensent le préjudice subi (dommages corporels...) et parfois, des dommages-intérêts exemplaires à titre dissuasif)

EN SUPPLÉMENT

Le manufacturier offre souvent une garantie conventionnelle dans le but de rendre son produit plus attrayant. Une garantie conventionnelle ne peut exclure ni diminuer une garantie légale: elle doit être plus avantageuse. Le contrat, c'est le certificat de garantie et toutes les représentations verbales ou écrites faites en personne ou contenues dans un message publicitaire. À moins que le contrat ne le permette, cette garantie ne se transmet pas à l'acquéreur subséquent du bien. Il y a cependant des exceptions pour les automobiles et les motocyclettes usagées. Vous les verrez à l'occasion du texte "En voiture".

LES GARANTIES SONT TERMINÉES

Si vous faites maintenant réparer votre bien, ce sera à vos frais. Certaines réparations sont cependant soumises à une procédure spéciale: avant de les effectuer, le commerçant ou l'artisan doit vous remettre une évaluation écrite. C'est le cas des réparations dont le coût excède 50\$ et qui ont trait aux appareils domestiques énumérés à la loi: cuisinière, four micro-ondes, réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse et téléviseur. Ce coût inclut les frais de déplacement, le prix des pièces et les frais de main-d'œuvre.

L'évaluation doit notamment mentionner la nature et le prix total de la réparation et la date et la durée de l'évaluation. N'oubliez pas que le commerçant ne peut exiger des frais pour une évaluation qu'à la condition de vous en avoir révélé le coût avant de l'avoir faite. Il est possible de renoncer à l'évaluation, mais seulement par écrit.

Vous avez remarqué le prix indiqué à l'évaluation? C'est le prix que vous aurez à payer, sous réserve des réparations subséquentes que vous aurez autorisées. C'est dire qu'avant de faire une réparation non prévue à l'évaluation, le commerçant doit obtenir votre autorisation. Quant à la facture, elle doit, entre autres, faire état du coût total de la main-d'œuvre ainsi que du nombre d'heures facturées et du tarif horaire, et des caractéristiques de la garantie. Eh oui! vous avez droit à une garantie. Elle porte sur les pièces changées et le travail effectué. Cette garantie est d'une durée minimale de trois mois. Un travail insatisfaisant sera repris aux frais du réparateur. De plus, il est responsable des réparations faites par son sous-traitant. Attention au délai pour vous adresser au tribunal: il est de trois mois à compter de la découverte de la défectuosité.

Réparer et retenir?

Votre téléviseur est prêt, mais le commerçant refuse de vous le remettre si vous ne payez pas immédiatement le coût de la réparation. Peut-il le retenir? Il le peut, mais à la condition d'avoir fourni une évaluation et d'exiger le prix qui y apparaît. Pour l'avoir, il faut alors payer. S'il exige un prix supérieur à celui de l'évaluation, vous devez, pour obtenir votre appareil, acquitter le prix qui y est indiqué. Mais le réparateur doit vous remettre votre téléviseur, bien que vous ne payiez pas sur-le-champ, s'il n'a pas fourni d'évaluation.

ON FRAPPE À VOTRE PORTE

C'est un commerçant itinérant? Il doit détenir un permis. S'il n'en a pas, le contrat peut être annulé. Le commerçant itinérant n'est pas seulement le colporteur qui frappe à votre porte; c'est aussi le commerçant qui vend un bien à l'extérieur de son établissement, comme dans un centre commercial où il n'a pas de place d'affaires. Toutefois, certaines transactions qui ont lieu dans ces conditions ne sont pas, aux yeux de la loi, des contrats conclus par un commerçant itinérant: les opérations dont le coût total est inférieur à 25\$, les contrats de services publics (téléphone, électricité, câblodiffusion...), d'assurance et de rentes...

Un contrat, vous vous en souvenez, peut être oral ou écrit. Cependant, la loi exige que certains contrats soient faits par écrit. Celui qui est conclu par un commerçant itinérant en est un. Il y a des règles générales qui s'appliquent à tous ces écrits. Le tableau ci-dessous en présente les plus importantes. Nous en reparlerons à l'occasion des autres textes. Il y a aussi des règles qui sont particulières à ce contrat. De nombreuses mentions sont obligatoires: numéro du permis du commerçant, le prix au comptant de chaque bien ou service, le droit d'y mettre fin... Une petite information avant de continuer: le commerçant ne peut exiger un paiement ou un acompte à l'occasion de la signature du contrat, sauf s'il vous remet le bien vendu.

RÈGLES GÉNÉRALES DU CONTRAT QUI DOIT ÊTRE FAIT PAR ÉCRIT

Ce contrat doit:

- être rédigé en français, à moins que vous ne préfériez une autre langue;
- être clairement et lisiblement rédigé au moins en double;
- être signé, en premier lieu, par le commerçant qui doit vous permettre d'en prendre connaissance avant que vous n'y apposiez votre signature. De plus, l'écrit ne doit alors comporter aucun blanc ou espace à compléter;
- être signé à la dernière page de chacun des exemplaires. Le commerçant doit vous remettre un exemplaire du contrat. N'oubliez pas qu'il n'y a aucun contrat avant que vous ne l'ayez signé.

CHANGER D'IDÉE?

Le vendeur a été persuasif et vous avez acheté son produit. Mais maintenant vous le regrettez. Quelle chance vous avez! La loi vous permet, dans les dix jours de la remise d'un exemplaire du contrat, d'y mettre fin. Ce droit est exceptionnel, car rares sont les contrats que l'on peut ainsi résoudre. Vous n'avez rien à payer et aucun motif à invoquer.

Comment vous en libérer? En remettant le bien au commerçant ou à son représentant ou en lui expédiant la formule à cet effet qu'il doit joindre à votre contrat. Si vous ne pouvez transmettre ce document, avisez-le par écrit de votre décision. Utilisez le courrier recommandé afin d'avoir une preuve de cette expédition. C'est alors au commerçant à agir.

Dans les dix jours, le commerçant doit vous rembourser votre argent et vous devez, le cas échéant, lui remettre le bien. De plus, il assume les frais de restitution (transport, expédition...).

SURPRISE!

Vous recevez un volume que vous n'avez pas commandé. Ça vous embête? Vous pouvez le retourner aux frais de l'expéditeur. Vous pouvez aussi le garder sans avoir rien à payer: ce genre d'envoi doit être gratuit. C'est vous qui commandez un bien par courrier ou par téléphone? Vous devez le garder et le payer s'il est conforme à celui que vous avez demandé. Toutefois, le commerçant ne peut exiger aucune somme de vous avant de l'avoir livré, à moins qu'il ne s'agisse d'un contrat d'abonnement à un journal, à une revue ou à un magazine. S'il a fourni un cautionnement à l'Office de la protection du consommateur, il pourra alors exiger le paiement avant la livraison.

LOI APPLICABLE:
Loi sur la Protection du consommateur
(L.R.Q., c. P-40.1)

Comme complément d'information cette semaine à la télévision: "Pour acheteurs insatisfaits", "Consommateur vs fabricant" et "La publicité trompeuse".

HORAIRE DE DIFFUSION

C.A.N.A.L.: lundi 23 h 30, vendredi 19 h 30, samedi 11 h 30, dimanche 10 h
Radio-Québec: vendredi 10 h

Les contrats de crédit sont un mystère pour vous? Lisez le prochain texte: "Vivre à crédit".

Le militaire Pépin condamné à cinq ans de prison pour meurtre

LAHR, RFA (PC) — Le militaire québécois Christian Pépin, âgé de 27 ans, a été condamné, hier, à cinq ans de prison pour le meurtre d'une Canadienne, l'an dernier, en Hongrie.

Le caporal Pépin, un membre du Royal 22e Régiment, était détenu à la base des Forces canadiennes de Lahr, en Allemagne de l'Ouest, depuis son retour de Hongrie, en août. Il sera transféré très bientôt à la prison militaire d'Edmonton.

La sentence a été prononcée par le brigadier-général Claude Archambault, qui présidait un tribunal militaire de membres.

Le sous-officier, un grand gailard à forte carrure adepte de la musculation, n'a pas bronché en entendant la sentence. Mais il semblait confus, voulant sortir de la salle d'audience au lieu de regagner son siège d'accuse, comme on le lui demandait. Des policiers militaires ont dû le reconduire jusqu'à sa place.

Le caporal Pépin bénéficie de 14 jours pour décider s'il veut en appeler de la sentence, prononcée après une longue journée de délibérations. Son avocat, le lieutenant-colonel Alain Menard, n'a pas voulu indiquer ce que ferait M. Pépin, mais il a qualifié la peine imposée de raisonnable, compte tenu des circonstances.

Etonnement

Le caporal Pépin avait étonné tout le monde, lundi, en plaçant coupable à l'accusation réduite d'homicide involontaire sur la personne d'Antoinette Charest, 20 ans, la fille d'un adjudant du même régiment.

Il n'y a pas de peine minimale pour homicide involontaire en vertu des lois canadiennes. La peine maximale est l'emprisonnement à vie. Le caporal Pépin avait d'abord été accusé de meurtre au premier degré, passible d'une peine d'emprisonnement à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

Que faisaient-ils en Hongrie?

Le militaire, originaire de Limoilou, à Québec, et la jeune femme s'étaient rendus en Hongrie en mai. Le sous-officier avait été déclaré absent sans permission de son unité de l'OTAN, le 30 mai, soit quatre jours avant que l'on trouve le corps de Mme Charest, dans la chambre d'hôtel que les deux voyageurs avaient partagé dans une petite localité située près

de la frontière hongro-sovietique.

Il n'a pas été possible d'apprendre ce que pouvait bien faire le couple dans ce petit village de Hongrie, pays membre du Pacte de Varsovie et interdit aux militaires canadiens.

Soldat modèle

La semaine dernière, au cours des représentations sur sentence du caporal Pépin, des témoins de

la défense ont déclaré que le caporal Pépin était un soldat modèle durant ses heures de service, mais qu'il présentait certaines difficultés de comportement après ses heures de travail.

Les témoins ont en particulier insisté sur ses problèmes avec les femmes et sur sa difficulté de vivre dans une ère de paix, tout en s'entraînant pour la guerre.

« Il avait peut-être des valeurs de guerrier, alors que nous étions en période de paix, témoignait le capitaine Alain Tremblay, chef de

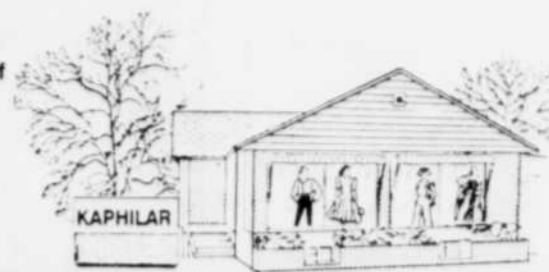
l'unité anti-chars dans laquelle travaillait le caporal Pépin. Il était toujours heureux une arme à la main. Il répétait souvent: Nous sommes payés pour apprendre à tuer. »

Le capitaine Tremblay a aussi raconté comment le caporal Pépin décrivait les femmes qu'il rencontrait hors-service, dans un langage peu flatteur pour ces dames.

« En temps de guerre, les femmes peuvent être violées, capturées, des choses comme ça », disait-il souvent.

Une vaste collection de vêtements féminins qui jouent la double carte de la séduction et de la simplicité

Jac Dale
Bianca
Joseph Ribkoff
Alliage
Kabri
Como et
beaucoup
d'autres
marques
d'importation



Meilleur choix à des prix raisonnables

LA MAISON

KAPHILAR

2660, chemin Sainte-Foy

Sainte-Foy

657-6949

Un style particulier qui plaît

A C'est le temps d'entreposer votre fourrure... AVEZ-VOUS LA CARTE?

LA CARTE
Privilèges

laliberté

En entreposant votre fourrure chez Laliberté, vous recevez la CARTE PRIVILÈGES. C'est une carte unique dans le domaine de la fourrure au Québec, qui vous permet de réaliser des économies dépassant facilement le coût de votre entreposage. Avec la CARTE PRIVILÈGES, vous obtenez:



1

10%* de rabais sur TOUS vos achats, MÊME sur les prix déjà réduits. Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achat.

2

Les RÉPARATIONS GRATUITES avec tout achat de vêtements.

*Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

Pendant la période d'entreposage, offrez à votre fourrure le traitement de beauté par excellence, un nettoyage MARANDA LUSTRE.



MARANDA
LUSTRE

2 heures de STATIONNEMENT GRATUIT, sur présentation de votre reçu d'entreposage au rayon des bijoux.

laliberté *Fourrures*

MAMAN...

"C'est parti... la boutique mode pour enfants chez Laliberté a fait peau neuve!"

Pour célébrer ce renouveau, obtenez 5\$ de rabais avec tout achat de 50\$ et plus à la boutique pour enfants. Valable jusqu'au 8 avril 1989. Un seul coupon par achat.



Découpez et présentez ce coupon-rabais à la boutique pour enfants, chez Laliberté.

laliberté *Mode*

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841



\$50 d'amende pour avoir fumé dans un hôpital

ALMA (d'après PC) — Une première québécoise vient de se produire à Alma, alors qu'un bénéficiaire du centre hospitalier local a été condamné à une amende pour avoir fumé dans sa chambre.

Vincent Landry, un résident de Hébertville, a été condamné à payer une amende de \$50, cette semaine, par le juge Jean-Paul Aubin, de la cour du Québec. L'infraction remonte au 12 novembre.

Malgré l'interdiction de fumer, il avait continué à griller sa cigarette, après avoir été averti à trois reprises par une infirmière. Cette dernière a avisé le responsable du respect de la loi anti-tabac dans l'établissement.

Comme il a refusé de payer sa dette dans les délais requis, l'homme s'est retrouvé devant le tribunal. En fumant à l'extérieur des salles aménagées à cette fin, Vincent Landry a contrevenu à l'article 9 de la Loi sur la protection des non-fumeurs.

Au service du contentieux du ministère québécois de l'Environnement, on confirme qu'il s'agit d'une première condamnation à l'endroit d'un bénéficiaire d'un hôpital du Québec.

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL (L.R.Q., c. C-10)

AVIS

HUGUETTE GUAY (née Tremblay)
Avis est donné que Huguette Tremblay, agent de bureau, domiciliée au numéro 828, de la Route Rivière Etchemin, à Saint-Jean-Christophe, comté de Lévis, province de Québec G6Z 2K9, district de Québec, adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Huguette Guay.
Aucune autre personne ne verra son nom changer à la suite de cette requête.
Signé à Saint-Jean-Christophe, le 7 mars 1989.

Eloi Poulin
Notaire et procureur de la requérante